

La Calédonie AGRICOLE

➔ juin /
juillet 2026
N° 208

Le magazine
de la Chambre
d'agriculture
et de la pêche



2026-2027

Gardons le CAP

> P. 14

200 F

Provinciales 2026

Lettre aux futurs élus
du territoire
> P. 25

Aquaculture

Groupement des fermes
aquacoles : perspectives
> P. 22

Pêche côtière

Pour une coopérative
à Touho
> P. 39



www.cap-nc.nc

Chambre d'agriculture
et de la pêche
de Nouvelle-Calédonie

HITACHI

Reliable solutions

ZX65USB-5A


L'ALLIANCE QUI CONSTRUIT
DEMAIN.



**Supercal
Equipment**

 **43 77 00**

192 Rue Jacques Iekawé
PK 4 Nouméa 98800

 Supercal Equipement

 **GROUPE
JEANDOT**

Construisons notre pays, économisons l'énergie



LETTRE AUX FUTURS ÉLUS PROVINCIAUX...

Que notre chambre consulaire rende publique sa stratégie « **[2026-2027] Gardons le cap !** » au sein de cette édition, et avec elle 24 projets opérationnels et transversaux couvrant les principaux enjeux auxquels nous devons répondre, n'est pas de l'opportunisme politique, mais une simple coïncidence. Le

déploiement de cette stratégie est le produit d'une réflexion et de concertations depuis mi-2024. Nombre de ces projets sont d'ailleurs sur les rails, comme CAP Nessadiou, par exemple, dont il est largement question dans ce numéro, avec la présentation des cinq ateliers qui composent ce projet ambitieux et fondateur.

En revanche, le hasard n'est pas de mise quant au cahier spécial de 4 pages que vous trouverez au centre de votre magazine. Ce cahier est la reproduction conforme du document que nous avons transmis à toutes les formations politiques qui vont se présenter aux provinciales le 28 juin. Dans ce document, nous avons émis, avec le concours de vos élus et de nos partenaires, une trentaine de requêtes portant sur huit thématiques dont nous mesurons tous l'importance.

En effet, nos efforts comme ceux de nos partenaires ne suffiront pas à préserver et à développer le secteur primaire. L'ambition « **Mangeons local !** », que nous portons, et qui suppose d'atteindre une réelle souveraineté alimentaire, sollicite sur de nombreux dossiers névralgiques un appui et un concours politiques. Et c'est d'autant plus vrai à l'heure où des menaces surgissent de toute part : réformatrices avec les incertitudes pesant sur l'Agence rurale et ses missions, climatiques avec le retour craint du phénomène El Niño, géopolitiques avec les soubresauts que la guerre au Moyen-Orient fait peser sur nous tous, comme en atteste la hausse du prix des carburants.

Il reviendra aux politiques que nous élirons de transformer ces défis et incertitudes en une ambition et une vision affirmée d'un avenir que nous souhaitons tous plus serein.

Jean-Christophe Niaoutou,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche

LES SIGNES EN FIL ROUGE



➔ Mangeons local !

Lorsque cette image est associée à un article ou une brève au sein du magazine, cela signifie que le sujet est en lien avec l'ambition de la mandature visant à promouvoir la consommation de produits locaux, et donc leur production, leur transformation ou leur écoulement.



➔ FOCUS

Si le temps vous manque pour lire l'intégralité des articles de votre magazine, nous vous invitons à lire uniquement les contenus des « Focus ». En quelques minutes, vous pourrez ainsi parcourir et assimiler l'essentiel des informations de cette édition.

Sommaire

04 LES BRÈVES

08 L'ACTU

- L'actu des élus
- Agence rurale, quel avenir
- Dock des engrais : anticiper les commandes
- Tout savoir sur CAP sur l'installation
- Rendez-vous Tech&Bio en Polynésie française

14 DOSSIER

- [2026-2027] gardons le CAP
- CAP Nessadiou

20 ANIMAL

- En bref
- Portrait : John Kuhn, aquaculteur et éleveur de bovins
- Groupement des fermes aquacoles : perspectives

24 VÉGÉTAL

- En bref

25 Provinciales 2026

Lettre aux futurs élus du territoire

30 VÉGÉTAL

- Fiche technique : usage des substrats en horticulture
- Fiche technique Machinisme agricole : les outils du motoculteur
- Portrait : Andrew Bone, grandes cultures
- Fiche technique : cultiver une carotte de qualité
- Fiche technique : reconnaître la larve du Scarabée rhinocéros

38 PÊCHE

- En bref
- Projet de coopérative à Touhu

40 ALIMENTATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- En bref
- Retour sur la Matinée énergie
- Bienvenue à la ferme : nouveau livret
- Se lancer dans la transformation agroalimentaire
- PRIM'Air : de nouveaux tests en cours
- Fiche technique : implantation et entretien des ripisylves

46 GESTION

- Fiche pratique : la trésorerie
- Tableau des indicateurs

48 FORMATION

- Zoom sur les formations de la PMA
- Les prochaines formations agricoles

50 PETITES ANNONCES

Envoyez vos infos à redac@cap-nc.nc

Ont contribué à ce numéro :

- Secrétariat de rédaction : Autrement Dit - tél. 75 72 14
- Rédaction : Chambre d'agriculture et de la pêche (Pauline Berhault, Fabien Camy, Jonathan Clauwaert, Fanny Contensou, Vincent Galibert, Loïc Gehin, Cécilia Ghesquière, Valérie Hanne, Laura Henry, Denis Labiau, Laurie Laigle, Leslie Moïso, Sabrina Lucien, Alizée Maïo, Pauline Meuray, Mathieu Naturel, Didier Pastou, Sriani Sadimoen, Sophie Tron, Sébastien Utard, Léon Wautte), Passerelle (Marie-Lise Calabretto, Aurélie Dumit, Valérie Kempf, Géraldine Lefèvre), Jenny Dubois de Montreynaud (Opao NC), Virginie Leclerc-Roques (Riaf), Audrey Léopold (IAC), Alizée Pain (GFA), Chloé Sagübene (Valorga), Valérie Marchal (CFPPA antennes Nord et Sud)
- Conception graphique : Alizée communication - tél. 91 08 42

Alimentation animale

Resalim, un projet qui avance...



Le comité de pilotage de Resalim, mis en œuvre par la CAP-NC, du 29 mai a permis de faire un point d'étape sur les actions engagées autour de l'autonomie alimentaire et la résilience des élevages calédoniens. Les échanges ont porté sur l'adaptation des itinéraires techniques chez les producteurs, la gestion de l'enherbement, la mécanisation ou encore les performances observées sur le terrain. Les avancées du projet soja et, plus largement, de la création d'une filière oléo-protéagineuse locale ont aussi été présentées, et notamment les premiers travaux autour de la production de semences et la transformation locale des productions végétales. Cette rencontre entre professionnels a également permis d'identifier plusieurs pistes de travail pour 2026 afin de poursuivre le développement de systèmes d'élevages plus résilients et adaptés aux réalités calédoniennes.

Bienvenue à la ferme, un stand à Boulouparis



Le réseau a participé à la 28^e édition de la Fête du cerf et de la crevette qui a eu lieu les 9 et 10 mai à l'hippodrome de Boulouparis. Une belle occasion pour la CAP-NC de valoriser, via le réseau Bienvenue à la ferme, la diversité et la qualité des produits locaux. Les visiteurs, venus nombreux, ont pu profiter des dégustations proposées sur le stand : miel, confitures, sirops, vanille, caramel au beurre salé, saucissons, saucisses fumées... et bien d'autres gourmandises locales !



Filière pêche

Se former pour plus de compétences

Le pôle Pêche, assisté par le service Formation de la chambre, propose une offre de formation adaptée aux besoins des pêcheurs. Elle vise à favoriser leur montée en compétence, à renforcer leur qualification et à contribuer à la professionnalisation du secteur. Deux formations ont ainsi été dispensées en mai et début juin à la demande de la province Sud : Techniques de pêche profonde et utilisation des équipements électroniques et Traitement et conditionnement des poissons. Deux formations, financées par la province Nord, sont programmées cette année :

- Traitement et conditionnement des poissons : 29, 30 juin, 1^{er}, 2 et 3 juillet à Pouembout
- Gestion administrative et comptable de projets économiques de pêche : du 3 au 6 août à Pouembout

Les inscriptions se font auprès des techniciens de votre commune : renseignez-vous !
Service Formation de la CAP-NC - Tél. : 24 31 69 - formation@cap-nc.nc

Dernière minute : aides de la province Sud...

Pour soutenir les agriculteurs et les pêcheurs, la province Sud adapte deux dispositifs d'aide :

- Augmentation de l'aide au carburant pour les pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud. Pour l'essence, les plafonds de prix à la pompe passent de 150 francs à 180 francs le litre et pour le gazoil de 120 francs à 200 francs le litre.
- Aide au Ruamm pour les chefs d'exploitation agricole et aquacole, les patrons pêcheurs côtiers et les gestionnaires d'un armement de pêche hauturière, déclarés en province Sud et inscrits au registre de l'agriculture et de la pêche : elle est désormais attribuée sans conditions de revenus.



La demande se fait auprès de la direction du Développement durable des territoires (DDDT) :
www.province-sud.nc/catweb/app/demarches

Vol de bétail : ayez les bons réflexes !

Pour lutter efficacement contre le vol et l'abattage de bétail, un numéro dédié aux éleveurs a été mis en place : il faut contacter le 29 52 50.

Si vous êtes victime d'un vol ou d'acte d'abattage d'une de vos bêtes sur votre exploitation, en attendant l'arrivée des forces de l'ordre, voici quelques consignes à respecter :

- **N'intervenez pas sur la scène de l'abattage ;**
- **Ne touchez pas à la carcasse ;**
- **Ne déplacez pas la bête ;**
- **Ne brûlez pas la carcasse.**

En appliquant ces règles, la gendarmerie pourra enquêter dans de bonnes conditions.



Une émission spéciale « Mangeons local ! » sur les ondes

Tous les mercredis à 11 h et 16 h, RRB, en collaboration avec la CAP-NC, propose une émission consacrée à un produit frais et de saison présenté par un producteur, un pêcheur ou un agrotransformateur. Au programme chaque semaine, conseils et astuces pour savoir comment mieux cuisiner, découper, conserver, transformer, assaisonner ou sublimer ce produit. Une belle occasion de mettre en lumière la qualité, la fraîcheur et la diversité des productions locales et le savoir-faire des producteurs, transformateurs et cuisiniers de Nouvelle-Calédonie.

Retrouvez les podcasts des dernières émissions sur rrb.nc/programmation/mangeons-local

circuitpro.nc, plateforme d'échanges entre professionnels

Avec circuitpro.nc, donnez une seconde vie à vos ressources ! La plateforme numérique permet aux professionnels de Nouvelle-Calédonie, quel que soit leur secteur d'activité, de se connecter pour échanger matériel, compétences et solutions locales. Le site s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et peut représenter une solution économique et durable intéressante pour les agriculteurs et les pêcheurs.



- **Vous cherchez ?**
Publiez votre besoin et trouvez des solutions près de chez vous.
- **Vous proposez ?** Valorisez ce que vous n'utilisez plus et soutenez d'autres entreprises.

➔ RENDEZ-VOUS SUR circuitpro.nc

CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

QUINCAILLERIE CALEDONIENNE

TRAVAILLEZ MOINS CULTIVEZ MIEUX.

INGCO
TARIÈRE THERMIQUE
Puissance 55 CC
Moteur 2 temps
Max. régime moteur - 9000/min
39.900^{F TTC}
Réf. 910786

INGCO
MÈCHE COMPATIBLE
Ø 150 mm (P) / Ø 150 mm (D) / Ø 150 mm (L)
L. 800 mm
4.995^{F TTC}
Réf. 912103

27.27.00 Ducos - 13 rue Ampère

DQ DUCOS QUINCAILLERIE

STIHL

OFFRE REPRISE
DEBROUSSAILLEUSE

Rapportez l'ancienne et repartez avec 1 neuve À PRIX CASSÉ !*

CADEAUX
1 l. d'huile + Lunettes protectrices + 1 harnais

* Voir conditions en magasin

Offre valable dans tous nos magasins du réseau !

41 95 30 44 35 78 32 23 32 42 55 42 47 62 78

Tel. 28 15 58

Salon de l'horticulture à Koné

L'association Horti Neva œuvre à la valorisation de l'horticulture et à la sauvegarde du patrimoine génétique végétal en province Nord. Elle soutient aussi la transmission des savoirs et savoir-faire horticoles. Pour promouvoir la filière, Horti Neva organise plusieurs manifestations tout au long de l'année, dont le salon de l'horticulture les 6 et 7 juin au centre commercial Teari de Koné avec une sélection d'exposants de plantes et de fleurs, des concours, des troupes de danse, des mini-conférences et des ateliers pour petits et grands.

Association Horti Neva : tél. 79 83 38



AgriPro'Sud, un espace dédié aux agriculteurs



La province Sud a mis en place un dispositif de services en ligne destinés aux agriculteurs, via la plateforme numérique AgriPro'Sud. Elle vise à les accompagner pour une montée en compétence et une professionnalisation de leurs activités dans le cadre du développement durable du territoire. Elle apporte également un soutien technique, financier et règlementaire dans le développement des projets agricoles.

➔ RENDEZ-VOUS SUR province-sud.nc/economie-tourisme-agriculture/agriprosud/

Projet SOS-NC : sauvegarder les données des sols calédoniens

Bien que le territoire ait fait l'objet de nombreuses études pédologiques depuis les années 1950, les données produites n'avaient jusqu'à présent jamais été centralisées ni sauvegardées dans une base dédiée, malgré leur forte valeur patrimoniale et leur intérêt pour la recherche et l'aide à la décision. Le projet SOS-NC (*Saving Of Soil data from New Caledonia*), coordonné par l'Institut agronomique néo-calédonien (IAC), permet de compiler les données existantes sur les sols calédoniens et à harmoniser leur format selon les standards des bases nationales. Dans un second temps, elles serviront à réaliser les premières spatialisations des données de caractérisation physico-chimique des sols grâce aux méthodes de *Digital Soil Mapping*. Le projet est mené en collaboration avec l'Inrae (unité Info & Sols, Orléans) et l'IRD Nouméa. Il est financé par le programme IGCS (Inventaire, gestion, et conservation des sols), la province Sud et le CNRTEC (Centre du nickel), et bénéficie d'un appui technique de la CAP-NC et de la Technopole.

➔ POUR + D'INFOS : audrey.leopold@iac.nc



Employeurs : financez vos formations et frais annexes avec le FIAF



Saviez-vous que votre structure bénéficie d'une enveloppe annuelle de 400 000 francs pour la formation professionnelle de vos salariés ? Le FIAF vous accompagne pour développer les compétences de vos équipes. Mais ce n'est pas tout ! La prise en charge va au-delà des simples coûts pédagogiques. Vous pouvez également demander le financement des frais annexes. Cela inclut le maintien de la rémunération de vos salariés pendant leur temps de formation, ainsi que la prise en charge des frais de restauration, de transport et d'hébergement. Optimisez votre budget et boostez les performances de votre exploitation !

Rendez-vous sur www.fiaf.nc pour faire votre demande.

Plus d'infos au 47 68 68 ou par mail à contact@fiaf.nc

Formation Tout savoir sur l'alternance

En 2025, la Chambre d'agriculture et de la pêche a publié *Le Guide de l'employeur*, afin d'accompagner au mieux les agriculteurs qui accueillent un alternant sur leur exploitation. Il permet de faciliter les relations entre le tuteur, l'alternant et le Centre de formation des alternants (CFA) de la CAP-NC.

Pour télécharger le guide, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Se documenter"



PARTS | 2021 | FOURNISSEUR DE PIÈCES DÉTACHÉES

ENGINS MINIERS • ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS • MATÉRIEL AGRICOLE • INDUSTRIE
DISTRIBUTEUR ET REVENDEUR AUTORISÉ

MINI-PELLE DIG-DOG

MOTEUR KUBOTA • 3 GOSETS

à partir de **DE 18 (1.8T)**
1 194 000^{FHT}

DE 25 (2.5T) à partir de
1 794 000^{FHT}

à partir de **DE 35 (3.9T)**
2 994 000^{FHT}



8 rue Banuelos - Dock A05 - Ducos - ☎ 719 111 - 754 000 - ✉ contact@parts.nc - 🌐 www.parts.nc

Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine LDDDEM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation. Offre valable du 1^{er} Juin au 31 Juillet 2026 dans la limite des stocks disponibles. Photos non-contractuelle.

L'activité du président



31 MARS 2026

Développer les formations en agriculture et agroalimentaires

Le président Jean-Christophe Niaoutou a inauguré la journée consacrée à l'identification des besoins terrain en formation agricole sur le territoire, organisée par l'Université de Nouvelle-Calédonie, en partenariat avec la CAP-NC et la Feinc (Fédération entreprises et industries) à Bourail.

16 AVRIL 2026

Réunion avec les OPA

Jean-Christophe Niaoutou et plusieurs élus ont échangé avec les organisations professionnelles agricoles sur l'avenir des dispositifs de soutien au secteur primaire dont l'Agence rurale a la charge (voir article p. 9).

RENDEZ-VOUS ET ACTIONS SUR LE TERRAIN DES ÉLUS

1^{er} AVRIL 2026

Aides à l'élevage bovin

Christian Georget, élu, a participé au comité du Sivap sur le fonds de concours pour le développement de l'élevage bovin (FDEB).

4 AVRIL 2026

Fish Market, 2^e édition

Le marché de Port-Moselle a accueilli une nouvelle fois le Fish Market, soutenu par la CAP-NC représentée par Benoît Beliaeff.



16 AVRIL 2026

La Technopole

Caroline Faivre, élue, a assisté à l'assemblée générale de la Technopole.

20 AVRIL 2026

Aides à l'élevage porcin

Marianna Mati, élue, a contribué au comité du Sivap sur le fonds de concours pour le développement de l'élevage porcin (FDEP).

22 AVRIL 2026

Lycée Michel-Rocard à Pouembout

Grégory Weiss, élu, était présent à la coutume de rentrée de l'établissement agricole.

23 AVRIL 2026

Formations

Le CFPPA Sud (centre de formation professionnelle et de promotion agricoles) a organisé le conseil de la formation continue au campus universitaire de Nouville auquel a participé Grégory Weiss, élu.

24 AVRIL 2026

AG de l'Upra bovine

Rudy Devillers, élu, représentait la CAP-NC lors de l'assemblée générale de l'Upra bovine.

28 AVRIL 2026

Maison Terra

Franck Soury-Lavergne, élu, a assisté à la pose de la première pierre de la construction de l'usine de transformation agroalimentaire qui ouvrira ses portes en novembre prochain.

29 AVRIL 2026

Ocef

Stephen Moglia a pris part au conseil d'administration de l'office de commercialisation et d'entreposage frigorifique, au siège à Nouméa.

7 MAI 2026

Matinée de l'énergie

Jean-Michel Delathière et Grégory Weiss ont assisté à la rencontre autour de la transition énergétique portée par la CAP-NC et le cluster Synergie au lycée agricole de Pouembout (voir article p. 41).



13 MAI 2026

L'Adraf

Raynald Washetine, élu, a participé au groupe de travail sur l'installation agricole proposé par l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier, à Koné.

26 MAI 2026

Changement climatique

Franck Soury-Lavergne, élu, représentait le secteur agricole au comité calédonien du changement climatique du gouvernement.

30 MAI 2026

Mois du cacao

Les deux élus Myriam Gallois et Jean-Jacques Wejin étaient au marché de Ducos, à Nouméa, à l'occasion de la clôture du mois du cacao.

QUEL AVENIR POUR L'AGENCE RURALE ET SES DISPOSITIFS D'APPUI AU SECTEUR PRIMAIRE ?

La réforme engagée dans le cadre du plan d'évolution de l'administration (PEA) prévoit la reconfiguration de plusieurs établissements publics dont, potentiellement, la dissolution de l'Agence rurale. Une telle perspective interroge sur le devenir de la continuité des missions exercées par cette instance.



Si la CAP-NC et ses partenaires n'ont pas pour intention de contester le principe de la réforme administrative, il est vital d'identifier les conditions indispensables de continuité et d'efficacité des dispositifs de soutien au secteur primaire au cas où l'Agence rurale viendrait à disparaître dans sa forme actuelle, ce qui n'est pas notre volonté. Transférer les ressources de celle-ci (taxes affectées) vers une agence de financement et diluer ses missions opérationnelles entre les provinces et les directions de la Nouvelle-Calédonie en charge de l'économie, de l'environnement, du sanitaire ou de la fiscalité, sans plus de concertation, feraient courir un risque majeur de rupture, de perte de lisibilité et de désorganisation pour de nombreuses filières.

Cette forte préoccupation ne doit pas empêcher une légitime réflexion sur les missions actuelles de l'Agence rurale qu'il convient de cartographier pour mieux appréhender leur éventuelle évolution. Il s'agit tout autant d'assurer la traçabilité des taxes affectées au secteur primaire, de maintenir une instance de concertation structurée avec les professionnels et de garantir un pilotage "pays" des filières.

DONNER DE LA VISIBILITÉ AUX FILIÈRES

Alors que depuis mai 2024, les exploitations sont plus que jamais fragilisées, souffrent de visibilité et accusent des tensions fortes en termes de trésorerie et de rentabilité, toute incertitude supplémentaire pourrait avoir des conséquences redoutables. Dans ce contexte, la CAP-NC et ses partenaires ont adressé fin avril un courrier aux présidentes et présidents des principales instances (gouvernement, Congrès, provinces) afin de les sensibiliser et de leur faire part des attentes des professionnels qui se résument autour de trois exigences prioritaires :

- **Garantir l'absence de rupture dans les dispositifs et préserver la cohérence territoriale des politiques publiques en faveur du secteur primaire.** Cela suppose d'assurer les engagements pris, les instructions en cours, la bonne gestion des paiements et de maintenir l'accompagnement des professionnels ;
- **Sanctuariser les moyens affectés au secteur primaire.** Autrement dit, les ressources aujourd'hui dédiées à l'agriculture, à la pêche et aux filières alimentaires doivent rester clairement identifiées, sécurisées et affectées au secteur. Leur hypothétique dilution dans des enveloppes généralistes et potentiellement réorientées chaque année sans concertation préalable serait redoutable de conséquences ;
- **Fixer rapidement un calendrier et une méthode de travail partagés.** La CAP-NC, les organisations professionnelles, les syndicats agricoles et les interprofessions ne peuvent pas être tenus à l'écart de réformes susceptibles de bouleverser un écosystème en souffrance.

Ces exigences sont, aux yeux des professionnels, des prérequis impératifs afin de conduire toute réforme dans un souci de continuité, de sécurité et de lisibilité. En cette période de crise profonde, le secteur primaire ne peut pas en effet accepter d'avancer sans visibilité sur ses outils, ses moyens et son cadre de gouvernance. Nous veillerons naturellement à poursuivre nos efforts pour que ces exigences soient comprises et entendues.

Les ressources aujourd'hui dédiées à l'agriculture, à la pêche et aux filières alimentaires doivent rester clairement identifiées, sécurisées et affectées au secteur primaire.

DOCK DES ENGRAIS, LES AQUACULTEURS INVITÉS À ANTICIPER LEURS COMMANDES

Importation, distribution, analyses et gestion des aides : le dock des engrais de la CAP-NC joue un rôle stratégique pour les filières agricoles. Ainsi, les aquaculteurs bénéficient à nouveau d'un soutien financier et doivent anticiper leurs commandes de plus de 5 tonnes.

Installé au marché de gros à Ducos, le dock des engrais de la CAP-NC constitue un point d'appui essentiel pour les professionnels. « *Notre mission principale, c'est d'importer et de distribuer les engrais pour l'ensemble de nos ressortissants : agriculteurs, éleveurs, aquaculteurs...* », résume Laura Henry, chargée de mission filière végétale. Au-delà de l'approvisionnement, le service propose également des analyses de sol et de fond de bassin, indispensables pour ajuster les pratiques. « *Ce sont des outils d'aide à la décision qui permettent d'optimiser les apports* », précise-t-elle. Le dock assure aussi la gestion des aides financières provinciales, facilitant l'accès aux intrants.

PLANIFICATION DES COMMANDES D'ENGRAIS

Les aquaculteurs, pour qui des aides sont de nouveau disponibles, doivent prendre en compte les contraintes logistiques. Les commandes supérieures à 5 tonnes doivent être anticipées six mois à l'avance. « *Nous n'avons pas ces volumes en stock, il faut organiser l'importation* », souligne Laura Henry. Entre la mise en concurrence obligatoire des fournisseurs et les délais de production, de transport et de dédouanement, plusieurs mois sont nécessaires. Une anticipation d'autant plus cruciale actuellement, au vu du contexte mondial qui entraîne un manque de visibilité sur le

fret. Les aquaculteurs consomment principalement des amendements calciques qui ont un effet "tampon" sur les fonds de bassin. « *Aujourd'hui, la province Sud encourage à nouveau leur utilisation, mais cela suppose une vraie planification* », insiste la chargée de mission.



La mission principale du dock des engrais, c'est d'importer et de distribuer les engrais pour l'ensemble des ressortissants de la CAP-NC : agriculteurs, éleveurs, aquaculteurs...



Les aquaculteurs sont invités à passer leurs commandes d'engrais de plus de 5 tonnes 6 mois à l'avance.

DES AIDES PROVINCIALES POUR ACCOMPAGNER LES PRATIQUES

- **En province Sud**, les aquaculteurs bénéficient d'aides sur les engrais (jusqu'à 24 %, voire 40 %, pour le calcaire acheté au dock) et sur les analyses de fond de bassin, plafonnées à 50 000 francs par bassin.
- **En province Nord**, une convention spécifique (non exécutoire à ce jour) prévoit une prise en charge de 29 % sur les engrais et 50 % des analyses, conditionnée à une analyse de fond de bassin l'année précédente. Des aides au transport, gérées par l'Agence rurale, existent également.

« Ces dispositifs sont essentiels pour accompagner les pratiques et sécuriser les productions », souligne Laura Henry.

Anticipation : tous concernés

Les désordres géopolitiques mondiaux obligent à une forte anticipation : des retards se font déjà sentir au niveau du fret. Les usagers du dock des engrais sont donc appelés à la rigueur sur leurs commandes. Elles peuvent se faire auprès de toutes les antennes de la CAP-NC, de Koumac à Nouméa en passant par Lifou.

Dock des engrais : tél. 25 96 45 engrais@cap-nc.nc

BIENTÔT DISPONIBLE
LA FIABILITÉ ZETOR,
DES TRACTEURS
SIMPLES ET ROBUSTES

Zetor



Zetor COMPAX 35
À partir de 875.000 Frs*



Zetor HORTUS 50
À partir de 1.570.000 Frs*

PRIX DE LANCEMENT*
DEUTZ FAHR 6125
125CH

À partir de 7.490.000 Frs*
Version toutes options en Tier III

AGRI
IMPORT_{NC}

DEUTZ  **FAHR**



 Mathieu: 72.22.30 - 46.68.68  contact@agri-import.nc  41 Ziza Paita

*Prix hors taxes - Offre réservée aux professionnels éligibles à la déductibilité dans le cadre du dispositif Loi Girardin-LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par un cabinet de déductibilité, avec un taux indicatif de 37%. Offre valable pour toute commande passée en 2026, dans la limite des stocks disponibles. Visuels non contractuels

CAP SUR L'INSTALLATION, POUR ACCOMPAGNER LES FUTURS AGRICULTEURS ET PÊCHEURS



S'installer en agriculture ou dans la pêche ne s'improvise pas. Accéder au foncier, acquérir un bateau, sécuriser l'approvisionnement en eau, choisir un statut juridique, construire un budget, identifier ses débouchés... Autant de questions essentielles qui nécessitent du temps, de la méthode et un accompagnement adapté. C'est pour répondre à ces enjeux que la Chambre d'agriculture et de la pêche déploie le dispositif CAP sur l'installation, un nouveau parcours destiné aux porteurs de projet agricole, aquacole et halieutique, ainsi qu'aux professionnels installés depuis moins de trois ans.

Pensé comme un véritable guide opérationnel, ce parcours permet d'aider les futurs professionnels à transformer une idée en un projet structuré, réaliste et durable.

LES SEPT ÉTAPES



CAP sur l'installation repose sur une logique simple et progressive, construite autour de sept grandes étapes :

- 1 Avoir une idée
- 2 Passer de l'idée au projet
- 3 Réaliser son étude de marché
- 4 Construire son prévisionnel financier
- 5 Accomplir les démarches administratives
- 6 Lancer son activité
- 7 Gérer et développer son entreprise

Chaque étape est accompagnée de **fiches pratiques, de conseils méthodo-**



logiques et d'orientation vers les bons interlocuteurs, pour sécuriser chaque phase du parcours.

Des **fiches techniques** complémentaires viennent enrichir le guide sur des thématiques clés : ressource en eau, compétences, foncier, financement, commercialisation, structures juridiques ou encore organisation du travail. **Vous pouvez récupérer un exemplaire papier auprès des agents d'accueil du siège ou des antennes de la CAP-NC ou les télécharger sur le site cap-nc.nc, rubrique "Se documenter"**

Un conseiller économique de la CAP-NC peut accompagner individuellement les porteurs de projet tout au long de leur parcours.

Une première étape essentielle : la réunion collective

Le point d'entrée du dispositif propose une réunion collective gratuite, ouverte à toutes les personnes souhaitant s'informer ou démarrer un projet. Ces réunions permettent de :

- Comprendre les grandes étapes d'un projet d'installation ;
- Identifier les principaux points de vigilance ;
- Découvrir les aides, partenaires et ressources disponibles ;
- Échanger avec les conseillers de la CAP-NC.

Calendrier des réunions collectives Grande Terre

- **Nouméa / Bourail** : tous les premiers mercredis du mois
- **La Foa / Pouembout** : tous les troisièmes mercredis du mois

Province des Îles et côte Est
Réunions organisées **selon les demandes et les besoins identifiés**

Un dispositif au service de la réussite des projets

Au-delà d'un simple guide, CAP sur l'installation constitue un véritable levier de sécurisation des parcours professionnels. En structurant la réflexion et en accompagnant chaque étape - de l'idée initiale jusqu'au développement de l'activité -, la CAP-NC permet aux futurs agriculteurs et pêcheurs de gagner du temps, d'éviter des erreurs coûteuses et de maximiser leurs chances de réussite à long terme.

Plus d'infos
Service économique de la CAP-NC
Tél. : 24 31 60 - service-eco@cap-nc.nc - cap-nc.nc

RENDEZ-VOUS TECH&BIO EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



Porté par la FED-CAPP, le prochain rendez-vous régional Tech&Bio aura lieu en Polynésie française les 6 et 7 août (professionnels) et le 8 août (tout public). Déclinaison du Salon international qui a lieu dans la Drôme tous les deux ans, il représente un événement incontournable, promouvant des systèmes agricoles performants, durables et adaptés au contexte insulaire du Pacifique.

En 2022, la CAP-NC avait organisé avec beaucoup de succès la première édition d'un rendez-vous Tech&Bio dans un territoire ultra-marin. Cette année, pilotée par la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL), la manifestation se déroulera au lycée agricole Opunohu, au cœur de Moorea, et mettra en avant l'agriculture biologique et les pratiques agroécologiques auprès des professionnels, chercheurs, partenaires techniques, étudiants, formateurs et visiteurs.

Au programme de ces trois jours pour explorer l'agriculture de demain et soutenir l'engagement de la FED-CAPP en faveur de la souveraineté alimentaire :

- Village exposants
- 1 km de circuit technique
- plus de 30 animations
- plus de 20 conférences
- des experts internationaux

Ce nouveau rendez-vous Tech&Bio sera consacré essentiellement au sol vivant, à l'agriculture bio et l'agrotransformation à travers six pôles techniques.

Rendez-vous régional Tech&Bio de Polynésie française, du 6 au 8 août au lycée agricole Opunohu
Plus d'infos : tech.bio@capl.pf

FOCUS

La Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique (FED-CAPP) réunit la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et la Polynésie française. Elle vise à renforcer leur coopération avec, pour priorités, l'intégration régionale, la souveraineté alimentaire, le partage de l'innovation technique, le développement des échanges commerciaux, la mise en réseau interprofessionnelle et la collaboration autour de projets structurants, comme ce rendez-vous Tech&Bio 2026.

Pôle 1 : Agrotransformation

Objectifs : partager les différents procédés d'agrotransformation pour valoriser les produits locaux et créer de la valeur ajoutée



Ateliers : procédés de transformation, démonstration de fabrication en cuisine, conditionnement des fruits et légumes, circuits courts...

Pôle 2 : Vie du sol

Objectifs : connaître, nourrir et préserver les sols grâce à des pratiques agroécologiques adaptées aux conditions insulaires et à une agriculture durable



Ateliers : comprendre les analyses de sol, découvrir la vie du sol, les amendements locaux et leurs bénéfices, gestion d'une plateforme de compostage...

Pôle 3 : Agroécologie

Objectifs : présentation de systèmes agroécologiques reproductibles et adaptés aux milieux tropicaux pour concilier production, résilience et respect des écosystèmes



Ateliers : désherbage et itinéraires techniques, engrais verts et plantes de service, pépinière, semences et terreau, cultures pérennes, plantes médicinales et aromatiques...

Pôle 4 : Élevage

Objectifs : contribution de l'élevage à la fertilité des sols, participation à l'entretien des parcelles et diversification des sources de revenu



Ateliers : poulaillers mobiles en verger, parc à cochons mobile, fabrication d'aliments à la ferme, bénéfices de l'animal dans la fertilisation naturelle des parcelles...

Pôle 5 : Machinisme

Objectifs : découvrir des solutions de machinisme pour les exploitations insulaires et les outils performants pour une agriculture durable



Ateliers : démonstration de matériel agricole, outils multitâches à assistance électrique, station météo agricole...

Pôle 6 : Protection des cultures

Objectifs : étudier des solutions de protection des cultures compatibles avec l'agriculture bio, combinant prévention, bonnes pratiques et respect de la santé humaine et environnementale



Ateliers : auxiliaires de culture, prévention des bioagresseurs par les pratiques culturales, solutions phytosanitaires autorisées en agriculture bio...



© CAP-NC - F. H. Pictures

[2026 - 2027]

Gardons le CAP !



Si l'année 2024 a marqué un coup d'arrêt quant à la structuration de la stratégie portée par la mandature 2023-2027 de la CAP-NC, elle n'a entamé ni la volonté ni l'ambition des élus et des services de mener celle-ci à bon port. Au terme d'un travail de réflexion et de concertation, une stratégie étagée sur 5 niveaux, déclinée en 24 projets opérationnels identifiés, a été établie.

Lors de la foire de Bourail 2025, le président de la CAP-NC Jean-Christophe Niaoutou avait présenté les axes majeurs de cette stratégie et des principaux enjeux qu'elle portait. À cette occasion, il avait ainsi souligné les différents niveaux auxquels devaient venir s'adosser les projets opérationnels. Ces cinq étages sont ceux représentés sur la page ci-contre sous la forme d'une pyramide fonctionnelle logique.

Il s'agit en effet de poser les fondations essentielles (**foncier / installation / eau**) avant d'aborder le **développement et la diversification des filières, d'innover, de former**, etc. Il est alors possible de travailler sur la **structuration des outils coopératifs et l'accélération des projets d'agrotransformation**. Ces trois niveaux ont pour objectif global de contribuer à une ambition souveraine, « **Mangeons local !** », partagée par tous les acteurs du secteur primaire, et reposant sur l'émergence d'une conscience collective territoriale nécessaire à notre

sécurité alimentaire. En parallèle de cet objectif de **sécurité alimentaire, nous devons également nous tourner vers une exportation** accrue de produits issus de nos agricultures et de nos pêches.

Sur la base de cette stratégie structurée, 24 projets ont fait l'objet d'une validation par les élus de la CAP-NC. Tous sont aujourd'hui sur les rails, avec des objectifs à plus ou moins long terme, des facteurs de risque et de succès listés, des partenaires et des référents élus connus, des cibles précisées, des actions identifiées.

D'ores et déjà, plusieurs de ces projets ont atteint leurs premiers objectifs et sont en voie de consolidation et de pérennisation. Certains battent leur plein en termes d'avancement quand d'autres solliciteront un appui politique afin de s'engager fermement sur la voie d'une concrétisation.

Cette stratégie n'a donc pas vocation à rester un document d'orientation : elle

constitue une feuille de route opérationnelle, appelée à être suivie, ajustée et soutenue dans la durée, au regard des priorités du terrain et des moyens effectivement mobilisables.

De manière générale, aucun de ces projets ne pourrait d'ailleurs exister sans volontarisme politique ou sans concertation avec les partenaires qui collaborent quotidiennement avec les services et les élus de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie.

“ Cette stratégie a pour objectif global de contribuer à une ambition souveraine, « **Mangeons local !** », partagée par tous les acteurs du secteur primaire. ”

CAP 2027

UNE STRATÉGIE

ÉTAGÉE SUR 5 NIVEAUX

EXPORT

COOPÉRATION

Projets transversaux

Exportations/Coopération régionale



Projets transversaux

Mangeons local/Au coeur de nos événements/BAF 360

Projet opérationnel

Fish Market

COOPÉRATIVES

AGROTRANSFORMATION

Projet transversal

Coopératives

Projets opérationnels

Coop Pêche/Agro transformation

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES, INNOVATION, DIVERSITÉ ET MONTÉE EN COMPÉTENCES

Projets transversaux

Données technico-éco/CAP Nessadiou/Énergie

Projets opérationnels

Aquaculture durable / Registre de l'agriculture et de la pêche/Filière ovine caprine / Démonstration Soja / PARSANOVA / Cacao / L'innovation au service du machinisme / Un permis de navigation pour tous / Mercuriales 2.0

FONCIER

INSTALLATION

EAU

Projets transversaux

CAP sur le foncier
CAP sur l'installation
CAP sur l'eau

GARDONS LE CAP ET PASSONS À L'ACTION !

Une fois la stratégie de la CAP-NC définie et partagée tant avec les élus qu'avec les équipes internes, pleinement mobilisées, il convient de passer à l'action et de mettre en œuvre celle-ci via des projets aux lignes claires en termes d'objectifs, d'ambition, de résultats attendus, etc.

Pour l'heure, ce sont 24 projets qui ont vu le jour et ont été discutés et challengés avec les élus de votre chambre consulaire, notamment à l'occasion d'un séminaire de rentrée, début février, tout comme avec une grande partie des équipes quelques semaines plus tard. Il est en effet crucial pour la réussite de ces projets que toutes les forces vives de la chambre soient "embarquées" et se sentent concernées par une stratégie dont le cœur demeure l'ambition « *Mangeons local !* », portée tant par la CAP-NC que par ses partenaires. Si d'autres projets verront sans doute le jour d'ici la fin

de la mandature actuelle, ceux-ci viendront naturellement prendre leur place au sein d'un des cinq étages de la pyramide stratégique.

PROJETS OPÉRATIONNELS ET PROJETS TRANSVERSAUX

Les 24 projets identifiés se déclinent en deux groupes : d'une part des projets opérationnels portés par un service ou un pôle et qui sont pour la plupart déjà sur les rails, voire qui ont déjà fait l'objet de réelles concrétisations, comme les projets Fish Market, Parsanova, Cacao... D'autre part, des projets transver-

saux qui sollicitent le concours de plusieurs pôles de la CAP-NC, dont le terme calendaire est souvent plus lointain et dont les objectifs sont majoritairement plus vastes, comme le sont ceux qui ont pour sujet le foncier, l'eau, la transmission, les coopératives, l'énergie ou l'export, à titre d'exemples. On peut ainsi citer le projet CAP Nessadiou, déjà lancé, présenté en page 17.

Un état d'avancement de ces 24 projets sera régulièrement partagé auprès des ressortissants via les supports de communication habituels de la Chambre : *La Calédonie agricole*, newsletter, Facebook. D'ici là, *gardons le cap !*



© CAP-NC

En savoir plus sur les projets...

Chacun de ses projets a été traduit sous la forme d'une fiche synthétique, toutes disponibles et téléchargeables sur le site de la CAP-NC, permettant de visualiser en un coup d'œil les éléments structurants : contexte, cibles, partenaires, élus référents, référent interne, facteurs de réussite et de risque, actions à mener, objectifs, résultats attendus à court terme (d'ici fin 2027) et à plus long terme.

Concernant les projets opérationnels exclusivement, il est également précisé ce qui a été réalisé et ce qu'il reste à faire. Enfin, chaque projet s'accompagne d'un taux de confiance quant à la capacité à atteindre les objectifs fixés pour fin 2027. Si celui-ci, qui est le fruit d'une concertation entre les référents techniques internes et les élus référents, est supérieur à 80 %, il est indiqué comme « *très élevé* ». En revanche, s'il se situe entre 60 et 80 %, le qualificatif retenu pour le taux de confiance est « *fort mais conditionné* ». Il vient signifier que l'atteinte des objectifs est conditionnée à des éléments extérieurs, d'ordre politique, juridique, financier, etc., dont la CAP-NC et ses partenaires n'ont pas la maîtrise.

Pour consulter les fiches projet, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Se documenter"



CAP Nessadiou, favoriser la diversification et la durabilité de l'agriculture locale

Parmi les projets phare de la CAP-NC, CAP Nessadiou : la chambre veut soutenir et renforcer le développement des filières agricoles et la diversification de la production locale en faveur d'une agriculture durable et la souveraineté alimentaire du territoire. Mené en partenariat avec les agriculteurs et les organisations professionnelles agricoles, le projet est décliné en plusieurs ateliers techniques et expérimentaux au sein de la station de Nessadiou, transformée en exploitation agricole pilote.



UN PROJET SUR LE LONG TERME, TRANSVERSE ET MULTIPARTENARIAL

C'est à l'initiative des élus de la CAP-NC que CAP Nessadiou a été lancé en début d'année afin d'accompagner les exploitants et les porteurs de projet dans la mise en place de systèmes agricoles résilients, diversifiés et durables. En effet, ce projet au long cours permettra d'utiliser le foncier agricole de la chambre à Nessadiou, en collaboration avec les OPA, pour optimiser, tester et diversifier les productions animales et végétales via des expérimentations et des tests innovants appliqués directement sur le terrain. Les résultats et les informations recueillies seront ensuite diffusés auprès des professionnels via des fiches de vulgarisation, des journées et des matinées techniques ou des formations spécifiques.

« Historiquement, la station de Nessadiou est un lieu d'expertise, jusqu'à présent consacré à l'élevage bovin et la reproduction équine. Ces activités feront bien sûr partie intégrante du projet », souligne Mathieu Naturel, ingénieur agronome à la CAP-NC et responsable de CAP Nessadiou. Ainsi, le pôle Animal de la chambre et ses partenaires poursuivront leur travail pour la filière bovine sur les problématiques de génétique, de reproduction et les enjeux sanitaires. De même, l'étalement de Nouvelle-Calédonie, gérée par l'Upra équine, sera

toujours accueillie sur le site pour la période annuelle de reproduction des juments, du 1^{er} septembre au 15 janvier.

DES ATELIERS DE PRODUCTION DIVERSIFIÉS ET INNOVANTS

« La transversalité du projet permettra de créer une véritable synergie entre les différents ateliers mis en place et de favoriser les partages d'expérience », explique le responsable. En soutien aux élus et aux OPA, les techniciens des pôles de la chambre - pôle Animal, pôle Végétal, pôle Alimentation et développement durable, pôle Appui aux ressortissants - seront donc impliqués et contribueront aux divers ateliers de production et à leur activité. « Outre la dimension technique, nous prendrons en compte les effets du changement climatique et les enjeux du développement durable en agriculture, comme l'usage de la ressource en eau et la gestion de l'énergie, la diminution des intrants... » Et l'approche économique n'est pas oubliée : les références technico-économiques sont des données essentielles pour accompagner au mieux les ressortissants dans la gestion de leur exploitation.

La station agricole de Nessadiou sera à même de répondre aux attentes des professionnels, notamment en termes

d'innovation, de formation, de transmission des savoir-faire, de partage des informations...

Ainsi, dans la droite ligne de la stratégie de la chambre « Mangeons local ! », CAP Nessadiou vise à fédérer les acteurs du secteur rural dans une approche collective et concertée du projet autour de la mise en place et la transmission de solutions innovantes et adaptées à l'agriculture locale.

La station de Nessadiou en quelques chiffres

- **Surface agricole totale : 200 hectares**
- **150 ha de pâturage et 5 ha de foin**
- **Étalement : 20 ha**
- **Forêt : 25 ha**
- **146 bovins : 100 Belmont Red et 46 Limousines**

LES ATELIERS DE CAP NESSADIOU

Il est important de faire évoluer les pratiques agricoles pour s'adapter au mieux aux défis d'une agriculture durable et respectueuse de son environnement et trouver des solutions pratiques et locales pour faire face aux conséquences du changement climatique. L'enjeu des ateliers de CAP Nessadiou est notamment de produire collectivement des connaissances concrètes et des méthodes expérimentées sur le terrain qui répondent aux besoins des agriculteurs et peuvent être mises en application sur leur exploitation.

LA STATION D'ÉLEVAGE BOVIN DE NESSADIOU ET L'ÉTALONNERIE



Objectifs

La station conserve son élevage bovin et l'activité de reproduction équine. Elle représente à la fois une vitrine technique, un support de formation et de démonstration pour ces filières.

Actions

- Partenariat historique avec l'Upa bovine et l'Upa équine
- Support d'innovation pour le groupement de défense sanitaire animal (GDS-A)
- Support de démonstration et d'animation pour la charte bovine
- Une évolution vers des itinéraires techniques innovants, via PROTEGE, puis les projets Resalim et PRIM'Air
- Mise à disposition 4 mois par an du site de l'équinerie en état avec mutualisation des parcelles



La transversalité de CAP Nessadiou permettra de créer une véritable synergie entre les différents ateliers et de favoriser les partages d'expérience.



Des tests sur la culture de la luzerne destinée à l'alimentation animale ont été réalisés à Nessadiou

ATELIER RESALIM CÉRÉALES ET SEMENCES



Objectifs

Le projet Resalim, mené par le pôle Végétal de la CAP-NC, vise à assurer l'autonomie alimentaire du cheptel de la station et à fournir des références technico-économiques en polyculture élevage-semences aux agriculteurs.

Actions

- Intégration sur les parcelles cultivables d'une diversification des cultures fourragères et grains : 16,4 ha en rotation
 - en 2025 : essais sur la luzerne, l'avoine et la vesce
 - en 2026 : essais sur le soja, le blé, etc.
- Travail sur les équipements pour la production et le stockage
- Études sur les semences fermières pour le soja et le blé : mutualisation des équipements avec la Technopole
- Programme autour de l'autonomie alimentaire animale
- Diminution de l'usage des intrants dans le cadre du projet PRIM'Air conduit par le pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC et l'association Valorga, test sur la géolocalisation cette année, meilleure maîtrise de la ressource en eau, mise en œuvre du sylvopastoralisme pour la décarbonation...



© CAP-NC

ATELIER VERGERS

Objectifs

La création d'un verger dédié à la production d'avocats dans un premier temps, avec les acteurs du secteur, permettra d'étudier le modèle technico-économique, de créer des références pour valoriser le foncier et définir un support pédagogique d'arboriculture : fertilisation, taille, entretien, irrigation, récolte...

Actions

- Conduite du verger en polyculture-élevage
- Utilisation des variétés caractérisées par l'IAC : étalement des récoltes, qualité gustative, promotion des produits...
- Gestion et innovation sur l'irrigation
- Diminution de l'usage des produits phytosanitaires et des intrants grâce à la fertilisation organique
- Production de noyaux et de greffons à destination des pépiniéristes



© CAP-NC

ATELIER ÉLEVAGE OVIN - PÉPINIÈRE

Objectifs

La prochaine mise en place d'un troupeau ovin pour sécuriser le schéma génétique sera menée en partenariat avec les professionnels de la filière sur des parcelles en polyculture afin de produire des références technico-économiques pour les ressortissants.

Actions

- Mise en place de 40 brebis Damara avec à terme un objectif de 70 brebis en sélection
- Implantation d'embryons d'une seconde race adaptée localement
- Cultures fourragères adaptées
- Conduite du troupeau en polyculture-élevage dans le cadre de Resalim

ATELIER PORCS EN PLEIN AIR

Objectifs

Un programme de 3 à 5 ans consacré à la production de porcs en plein air sera élaboré prochainement. Cet atelier servira à évaluer la faisabilité et la rentabilité de ce mode de production porcine dans le contexte calédonien et à étudier sa valorisation en circuit court. Son but ? Aider les éleveurs à développer la filière locale.

Actions

- Formation
- Test sur la gestion des parcours avec des rotations et des races adaptées
- Soutenir une croissance plus lente (8 à 9 mois vs 6 mois en intensif) grâce à des labels et circuits courts pour valoriser commercialement la production de porcs charcutiers

À terme, d'autres ateliers verront le jour, en particulier un atelier consacré à la production de semences fermières et un autre dédié à la transformation agroalimentaire. En effet, toujours dans le cadre de la stratégie « Mangeons local ! » de la CAP-NC, il s'agit ainsi de développer les compétences des ressortissants en transformation pour diversifier leur production, améliorer sa valorisation sur les circuits de commercialisation et trouver des revenus complémentaires. Des parcours de formation avec différents modules (hygiène, techniques de transformation, modèle économique, marketing, réglementation...) pourront être proposés aux agriculteurs et à leurs employés.

EN
BREF



Identification bovine

La pose de puces sous-cutanées en cours

Le pôle Animal de la CAP-NC poursuit sa mission de coordination du dispositif d'identification pérenne généralisable (IPG) des bovins, en assurant le bouclage et le suivi des bovins au sein des élevages (naissance, abattage, vente, achat, etc.). Le 11 mai dernier, la première pose de puces RFID sous-cutanées a été réalisée chez SCA BEST à Moindou pour le suivi sanitaire de génisses bramousines, en présence de l'éleveur sélectionneur Stephen Moglia, du vétérinaire Stéphane Thion, du technicien de la DDDT (direction du Développement durable des territoires) de la province Sud, Josué My, et de l'équipe du GDS-A (groupement de défense sanitaire animale). La puce, posée par un vétérinaire, permet de sécuriser l'identification et de renforcer la traçabilité de l'animal en cas de perte de boucle. En effet, ces génisses sont préparées pour la saison de reproduction 2027 et pourraient être présentées à l'insémination artificielle.

Pour plus d'infos : GDS-A de la CAP-NC
Tél. : 44 52 45 - gds-a@cap-nc.nc



Bénéficiaire des aides à l'élevage

Les aides relatives à l'élevage bovin - fonds de développement des élevages bovins (FDEB) - et ovin-caprin - fonds de développement des élevages ovins, caprins et cervidés (FDEOCC) - gérées par la Chambre d'agriculture et de la pêche ont été mises à jour.

Pour consulter les fiches et connaître les conditions d'accès et les modalités de remboursement, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Se documenter"

La saison hippique commence

C'est le 13 juin que démarrera la saison des courses hippiques 2026 à l'hippodrome Banu à La Foa. Huit courses au total sont planifiées jusqu'au 19 septembre sur les hippodromes calédoniens : Robert Dumté à Bourail, Raymond Devaux - André Mercier à Boulouparis, Banu à La Foa et Henry Milliard à Nouméa. Au programme : des courses au galop au plat, des courses au trot attelé et des épreuves de stock animeront ces journées pour le plus grand plaisir du public et de l'ensemble des acteurs du secteur hippique.

Pour connaître le programme 2026, consultez la page
[Fédération des Courses Hippiques de NC](#)



Filière bovine

Bientôt la Foire de Bourail

Afin d'organiser au mieux la prochaine Foire de Bourail (14-15-16 août), l'Upa bovine invite les éleveurs qui désirent y participer à contacter l'équipe pour leur communiquer la liste des animaux présentés. Ces informations sont nécessaires pour une bonne gestion des infrastructures destinées à accueillir les bovins dans les meilleures conditions possibles.

Renseignements : tél. 35 30 10 / 75 18 64 / 71 20 11
contact@upa.nc

Lutter contre les risques de grippe aviaire

Le 30 avril, le Sivap a organisé une réunion avec les acteurs de la filière avicole afin de finaliser le plan d'intervention contre la grippe aviaire. Au programme : rappel des mesures sanitaires en cas de grippe aviaire, présentation du tableau de bord numérique pour la gestion de crise, échanges sur les moyens matériels et humains nécessaires et sur les mesures d'indemnisation possibles. Ensuite, le groupe inclura les vétérinaires et les services provinciaux en santé humaine et environnement afin d'assurer une réponse complète face à la maladie.

La crevette forever !

Nom : Johan (John pour les intimes !) Kuhn

Âge : 60 ans

Activité : aquaculteur et éleveur de bovins

Où : Pouembout

Et aussi : marié



Qu'est-ce qui vous a conduit à exercer vos métiers actuels depuis 2003 ?

Une envie forte de revenir à la terre, comme beaucoup. Le fait de disposer d'une propriété familiale en bord de mer m'a permis d'initier un projet de ferme aquacole avec ma femme. J'ai aussi repris le cheptel bovin de ma mère qui n'était plus en mesure de s'en occuper. Mais le bétail seul, à cette époque, ce n'était pas rentable. Raison pour laquelle est né le projet aquacole.

Avez-vous autour de vous une connaissance qui a fait figure de modèle ?

Quand j'ai eu la volonté de me lancer dans l'aquaculture il y a bientôt un quart de siècle, le référent en Nouvelle-Calédonie était Daniel Tournier, qui possédait alors une ferme à Moindou. Celle-ci a été mon modèle pour notre développement. Notre ferme est alors devenue la 13^e ferme aquacole du territoire et la première ferme familiale en province Nord, sachant que le territoire en compte 17 à l'heure actuelle.

Quelle est votre plus grande source de plaisir dans votre métier ?

Pouvoir vivre dignement de mon métier tout en contribuant au développement de ma province, du pays et de la filière crevettes.

Quel autre métier auriez-vous aimé faire ?

Je pense que toute personne doit et devrait faire le métier qu'elle aime. Chaque jour, tu dois aller au travail, donc mieux vaut s'y rendre avec plaisir que de manière contrainte. J'ai eu cette chance de faire un métier que j'aime.

Qu'aimeriez-vous transmettre à un jeune qui viendrait prendre votre relève ?

D'apprendre à aimer ce métier, de s'armer de courage et de ténacité. La transmission est une vraie préoccupation. Peut-être envisagerons-nous de vendre notre exploitation aux ouvriers qui travaillent avec nous depuis de longues années... C'est un schéma assez courant en Australie. Pour l'heure, je n'ai pas de solution familiale, comme c'est le cas pour une grande majorité des exploitants qui ont du foncier. Et il n'est pas possible de s'improviser aquaculteur !

Quel est le principal obstacle que vous avez dû affronter jusqu'à présent ?

Des obstacles, il y en a eu beaucoup, mais il ne faut jamais baisser les bras. Il faut se battre jusqu'au bout. Tout problème a sa solution.

Quel métier avez-vous exercé avant ?

J'ai travaillé une dizaine d'années dans une entreprise de chaudronnerie, dans le secteur minier.

De quoi êtes-vous le plus fier dans votre vie professionnelle ?

Nous sommes partis de rien, ma femme et moi, mais nous sommes parvenus, à force de travail et de volonté, et avec l'aide de la province Nord, à monter et exploiter une ferme aquacole pérenne.

Quel regard portez-vous sur votre avenir d'aquaculteur ?

L'aquaculture devrait devenir un véritable enjeu de développement dans notre pays. Notre insularité et la géographie de notre territoire nous gratifient d'un formidable potentiel de développement. À l'heure actuelle, nous parvenons à produire environ 1 500 tonnes, mais les études les plus récentes nous accordent volontiers une capacité d'écoulement de 4 000 tonnes annuelles. À terme, ce secteur pourrait peser près de 1 500 emplois directs et indirects !

En quoi la Chambre d'agriculture et de la pêche vous a été utile ou vous est-utile ?

Je pense qu'elle est utile à toutes les professions du monde de la mer et de la terre. La chambre nous rassemble et nous représente. Et c'est essentiel.

Quel est l'outil ou la machine à laquelle vous tenez le plus ?

J'ai des confrères pour lesquels leur pompe est un outil quasi sacré. Ce n'est pas mon cas. J'ai toujours fonctionné par étapes de construction, sans affection particulière. Quand je finis un projet, je passe à un autre.

Avec quelle personnalité calédonienne aimeriez-vous parler de votre métier ?

Avec toutes les personnes qui ont la capacité et l'envie de nous écouter.



GFA DE NOUVELLE-CALÉDONIE : NOUVEAU BUREAU ET PERSPECTIVES

Le groupement des fermes aquacoles a récemment tenu son assemblée générale et élu son nouveau bureau pour 2026-2027. L'occasion de faire un point sur cette filière dynamique, avec son président John Kuhn, également élu de la CAP-NC.

Association créée en 1993 à l'initiative des acteurs de la filière, le GFA regroupe actuellement 17 fermes de grossissement et 3 écloséries, réparties de Tontouta à Kaala-Gomen. « Aujourd'hui, souligne John Kuhn, le groupement des fermes aquacoles représente 100 % des professionnels. Il est une véritable force de négociation auprès des différents partenaires pour aider la filière à se structurer, à répondre à la demande croissante et aux défis internationaux. C'est un outil incontournable pour représenter et défendre les intérêts de la filière crevette. C'est d'ailleurs ce que nous venons de faire pour négocier un contrat adapté, concernant l'électricité de nos fermes. »

UN ATOUT ÉCONOMIQUE...

Même si cette filière se porte bien et qu'elle est un atout économique pour la Nouvelle-Calédonie, elle est aussi porteuse de défis. « Nous avons pu traverser la crise de mai 2024 en gardant le cap, précise le président. C'est une filière d'avenir qui est pourtant confrontée à des enjeux de taille pour développer les ventes à l'international. 70 % de la production est en effet destinée à l'export et la demande est supérieure à la production. C'est pourquoi nous devons redémarrer certaines fermes qui ont eu des problèmes de pollution. » La crevette bleue calédonienne, avec des caractéristiques rares, est en effet recherchée

sur le marché mondial. « C'est une filière qui exporte et a un poids économique important, ajoute Vincent Galibert, responsable du pôle Animal de la CAP-NC. L'expertise calédonienne est reconnue. Pour autant, la crevetteculture fait face aujourd'hui à des défis importants pour maintenir et développer une production de qualité et en quantité. C'est en ce sens que nous devons soutenir les initiatives de la filière. »

DES DÉFIS IMPORTANTS

La production de crevettes bleues est complexe : irrégularité et déficit de post-larves, mortalités importantes qui impactent à la fois les rendements et le taux d'utilisation des surfaces aquacoles. Ce qui entraîne une prise de risque forte pour les aquaculteurs. « Face à ces problématiques, précise John Kuhn, la filière doit encore et toujours se structurer autour de différents acteurs comme l'observatoire économique, les organismes de recherche [Ifremer, Upa crevettes créée en 2023], les provendiers, les services techniques provinciaux, la Technopole et la CAP-NC, ou encore le Cluster maritime et les sociétés de commercialisation dont la Sopac. » À travers le GFA, l'ensemble des acteurs travaille en étroite collaboration, pour trouver et tester des solutions pérennes afin de consolider et développer la filière.

DES PERSPECTIVES

Ces travaux permettent aujourd'hui de dégager plusieurs projets pour 2026-2027 :

- Lutte contre les maladies et les bactéries (syndrome d'hiver et syndrome d'été) avec la mise en place de probiotiques ;
- Alimentation des crevettes, avec le développement de produits naturels (microalgues, insectes) ;
- Patrimoine génétique pour renouveler les géniteurs et développer des espèces résistantes aux bactéries et aux variations de température ;
- Optimisation de l'utilisation des bassins avec, par exemple, l'élevage de picots ou d'huîtres permettant ainsi d'accroître la rentabilité des fermes par la diversification.

Le travail du GFA va donc bien au-delà de la production de crevettes. Il a pour but de favoriser une approche globale d'un écosystème calédonien, combiné au développement économique. « Il faut trouver et maintenir cet équilibre : la performance, la qualité et le développement durable sont des objectifs qui nous guident et qui rendront la filière encore plus forte face aux enjeux de demain. »



La performance, la qualité et le développement durable sont des objectifs qui rendront la filière crevette encore plus forte face aux enjeux de demain.



La ferme aquacole
FAMB à Pouembout



Les membres du bureau du GFA

Président :

John Kuhn, gérant de la ferme Famb (Pouembout), élu de la CAP-NC

Vice-président :

Frédéric de Maneville, gérant des fermes Kapuidéa et Aquablue (Poya sud)

Secrétaire :

Patrick Forest, gérant de la ferme Pointe Monot (Moindou), élu de la CAP-NC

Trésorier :

Michel Bull, gérant de la ferme Aigue Marine (Bouraké)

Membres actifs :

Yannice Martin, gérant de la ferme Pronacri (Poya), et Thomas Beyneix, gérant de la ferme Aquamon (Tontouta)

UNE FILIÈRE QUI SE PORTE BIEN

- Production de post-larves 2025-2026 : **101,1 millions**
- Production de post-larves 2024 -2025 : **95,183 millions**
- **2,5 milliards** de chiffre d'affaires annuel
- Près de **900 emplois** permanents et saisonniers principalement sur les périodes de pêche
- **1200 tonnes** de crevettes produites en 2024

Plus d'infos

Groupement des fermes aquacoles
de Nouvelle-Calédonie

Tél. : 74 93 98 - gfac@mls.nc

VOTRE EXPLOITATION NE RESSEMBLE À AUCUNE AUTRE,
VOTRE TRACTEUR NON PLUS !

SOLIS 26CV HYDROSTATIQUE OU MÉCANIQUE

Standard, à pince, 4-en-1,
plateau de coupe & pneus
industriels : configurez le
SOLIS qui fera la différence.

☎ 41 47 00

Contactez Christophe



CIPAC
Industrie

**EN
BREF**



Retour sur le mois du cacao

Du 11 mai au 4 juin, le cacao a été mis à l'honneur. Pour développer la filière locale et favoriser la production commerciale, la CAP-NC, en collaboration avec ses partenaires, a organisé plusieurs journées techniques sur la Grande Terre - Houailou, Pouébo, Poindimié, Sarraméa - dédiées à la culture et à la transformation de ce produit à haute valeur ajoutée. L'objectif ? Accompagner les producteurs et les porteurs de projet dans la mise en place de systèmes agroforestiers diversifiés et durables où la culture cacaoyère a toute sa place, et la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles, du choix de la parcelle jusqu'à la fabrication du chocolat, en passant par la graine, le semis, les variétés, l'entretien, la récolte des cabosses et la fermentation séchage. Le 30 mai, des dégustations, démonstrations, exposition et vente ont été proposées au marché de Ducos. Une opération réussie autour de ce produit d'exception !

Aide à l'achat d'engrais en province Nord



L'aide à l'achat d'engrais pour les agriculteurs de la province Nord est renouvelée cette année.

- Taux de base : 18 %
- Taux pour les produits organiques et utilisables en bio, dont les produits locaux : 25 %

Il est à noter que, pour les composts, seuls les produits des entreprises Pacifique environnement, OZD et GIE Merü sont aidés. Nouveauté 2026 : les produits connexes de la scierie Bois du nord sont éligibles à l'aide. Pour bénéficier de cette aide, la facture acquittée et un RIB doivent être transmis au dock des engrais.

La province Nord renouvelle l'aide au transport d'intrants pour les engrais et l'alimentation animale. La demande est à faire auprès de l'Agence rurale : contact@agencerurale.nc - agence-rurale.nc

Plus d'infos : Dock des engrais de la CAP-NC
Tél. : 25 96 45 - engrais@cap-nc.nc

L'horticulture pour tous

Deplanchea speciosa (couronne d'or)



Quand on découvre cet arbre endémique en fleurs, difficile de passer à côté sans remarquer ses grosses inflorescences jaunes bien visibles... et souvent pleines d'oiseaux qui viennent s'y nourrir. Cette plante typique de la forêt humide s'adapte plutôt bien au jardin sur un sol riche et drainant avec une exposition mi-ombragée à ensoleillée. En pratique, tout est question d'équilibre : trop d'ombre et la plante s'étirole, trop de soleil en sol sec et elle reste basse et peu vigoureuse. Une fois bien installée, la croissance est assez rapide. Elle peut atteindre plusieurs mètres, mais reste facile à contenir avec une taille légère. La floraison intervient surtout en saison fraîche (de juin à octobre). La multiplication se fait facilement par bouturage. C'est une bonne option pour apporter un effet tropical et attirer la faune dans un jardin. Certains pépiniéristes locaux en proposent à la vente.

Bilan 2025 des formations Certiphyto-NC

29 formations Certiphyto-NC (vs 26 en 2024) ont été réalisées en 2025 par la Chambre d'agriculture et de la pêche pour 170 professionnels certifiés. Trois sessions ont été organisées en province Nord et 26 en province Sud.

Pour connaître le planning des prochaines formations, rendez-vous en page 49.



Produits phytopharmaceutiques

Plan de surveillance de la Davar

Depuis 2006, la Davar met en œuvre un plan annuel de surveillance destiné à évaluer les niveaux de concentration des résidus de produits phytopharmaceutiques subsistant dans les végétaux destinés à la consommation. Il vise à estimer la qualité et la salubrité des productions agricoles mises sur le marché. Cette année, 95 prélèvements seront réalisés sur tout le territoire, suivi d'un contrôle comprenant une vingtaine de prélèvements pour vérifier la bonne application sur le terrain de la réglementation.



DAVAR
Direction des Affaires
Vétérinaires, Alimentaires
et Rurales

Les résultats bruts, pour 2025, du plan de surveillance et de contrôle sont disponibles sur davar.gouv.nc

Préambule

Ce cahier spécial de 4 pages inséré dans *La Calédonie agricole* est la copie d'un document adressé à toutes les formations politiques en lice pour les prochaines élections provinciales.



Lettre aux futur(e)s élu(e)s du territoire

Si l'agriculture et la pêche en Nouvelle-Calédonie ne manquent pas d'atouts, dont d'indéniables capacités de résilience et d'adaptabilité, ces secteurs d'activité doivent composer avec des contraintes qui les fragilisent, nuisent à leur développement et les font souffrir en termes de visibilité à moyen et long terme.

Une prise de conscience collective est nécessaire. Nous ne pouvons pas occulter des facteurs préoccupants qui sont autant d'enjeux pour les professionnels comme pour le développement du secteur primaire :

- ▶ le foncier agricole, insuffisamment protégé, recule à un rythme particulièrement inquiétant. Au rythme actuel, la surface agricole utile aura encore diminué de moitié d'ici 20 ans ;
- ▶ l'âge moyen des ressortissants de la Chambre d'agriculture et de la pêche dépasse les 55 ans, avec une proportion non négligeable de ressortissants actifs âgés de plus de 62 ans (33 %), et ce dans un contexte peu facilitateur quant au renouvellement intergénérationnel: prix du foncier, difficulté d'accès à l'emprunt, capacité d'investissement réduite, baisse du pouvoir d'achat, instabilité institutionnelle ;
- ▶ la difficulté à faire émerger une politique agricole et alimentaire à l'échelle du territoire alors qu'une telle initiative est un impératif ;
- ▶ enfin, la baisse constante de la population sur la dernière décennie ne favorise pas la mise en place de filières pérennes, durables et rentables.

Dans un tel contexte, et avec un taux de couverture alimentaire actuel de l'ordre de 20 %, l'objectif de sécurité alimentaire pour la population calédonienne doit être une ambition affirmée. Objectif d'autant plus important que l'instabilité géopolitique mondiale fait peser toujours plus d'incertitudes sur notre capacité à assurer celle-ci, si nous ne disposons pas de capacités productives locales fortes et pérennes.

Il est donc vital de donner une impulsion forte et coordonnée au secteur primaire qui est, par ailleurs, un des rares à pouvoir créer à la fois des emplois pérennes et de la valeur sur l'ensemble du territoire.

Avec une stratégie affirmée, déclinée en projets opérationnels accessible sur le site cap-nc.nc, la CAP-NC a engagé une dynamique structurée pour contribuer à répondre à ces enjeux et préoccupations. Toutefois, celle-ci nécessite un portage politique indispensable à la concrétisation de ce volontarisme et de ces ambitions.

Les élus du territoire peuvent désormais s'approprier cette stratégie et l'inscrire dans leurs politiques publiques. Elle traduit une volonté commune de la profession et constitue, à ce titre, un cadre légitime pour nourrir et orienter les politiques publiques. Nous les encourageons à s'en saisir comme d'un cadre de travail partagé, permettant de mieux articuler les priorités du monde professionnel avec les moyens d'action des institutions.

Les actions attendues des décideurs publics pourraient ainsi contribuer à créer les conditions de mise en œuvre de la stratégie portée par la CAP-NC et ses partenaires, tout en apportant des réponses concrètes aux besoins exprimés par les professionnels.

Elles doivent servir des objectifs communs : renforcer la sécurité alimentaire de la Nouvelle-Calédonie, consolider des filières structurées et créatrices de valeur ajoutée, et construire une souveraineté alimentaire durable.

Ce document vise ainsi à formaliser les attentes de la profession à l'égard des décideurs politiques.

Jean-Christophe Niaoutou,
président de la CAP-NC





Les dossiers et enjeux nécessitant un engagement et un soutien politique forts :

Outils productifs actuels

Avant de songer au développement, il est crucial de protéger et pérenniser les exploitations et armements actuels fortement fragilisés par les crises successives.

Ce que les professionnels requièrent des décideurs politiques :

- ▶ Préserver un outil institutionnel dédié à l'échelle pays, de type Agence rurale, afin d'assurer la continuité des dispositifs au secteur primaire et une gouvernance associant réellement les professionnels aux décisions ;
- ▶ Associer pleinement les professionnels à une gouvernance renouvelée de l'OCEF, pour garantir une régulation efficace des filières viandes et pomme de terre, sécuriser les débouchés commerciaux et renforcer la valorisation des productions locales ;
- ▶ Mettre en place un statut ou un dispositif de reconnaissance des aides familiales (conjoint(e), parents...) intervenant régulièrement sur l'exploitation et les marchés, permettant de valoriser leur expérience, de sécuriser leur place dans l'entreprise et de reconnaître officiellement leur contribution à son fonctionnement ;
- ▶ Exonérer de TGC certains ATF ayant vocation à évoluer rapidement vers un niveau professionnel, et ce sous conditions objectives : investissements productifs, justification d'une production marchande, etc.
- ▶ Réciprocité des normes et concurrence équitable. Il s'agit de faire de la réciprocité des normes de production un levier de soutien à l'agriculture locale, en veillant notamment à ce que les produits importés respectent des exigences comparables à celles imposées aux producteurs calédoniens en matière phytosanitaire.

Foncier

Le foncier agricole est un bien névralgique pour la souveraineté alimentaire de notre territoire. Sa préservation et son développement sont un enjeu stratégique qui sollicitent un engagement de tous les acteurs concernés et une implication politique forte et pérenne.

Ce que les professionnels requièrent des décideurs politiques :

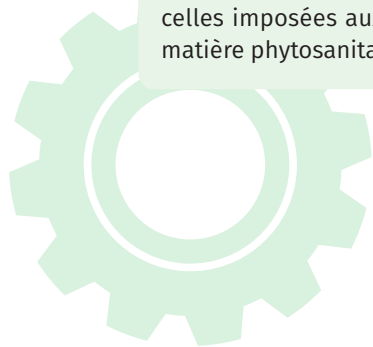
- ▶ La mise en œuvre d'une politique volontariste de protection et de mobilisation du foncier agricole avec des outils juridiques adaptés, afin de préserver les terres productives, d'orienter l'aménagement du territoire et de faciliter l'installation de nouveaux projets au service du développement durable des territoires ;
- ▶ Contribuer à la transformation de l'Adraf en la dotant d'un fonds d'amorçage suffisant (1 Md de francs) pour la préservation du foncier agricole (type SAFER) ;
- ▶ Permettre le développement de projets agricoles sur foncier coutumier à l'aide d'outils juridiques adaptés et concertés avec les autorités coutumières, clarifiant l'accès au foncier, la durée d'exploitation et les droits des exploitants.

Eau

Avec le foncier, l'eau est le deuxième pilier nécessaire au développement des productions agricoles.

Ce que les professionnels requièrent des décideurs politiques :

- ▶ La reconnaissance de l'eau agricole comme un usage prioritaire pour la production locale ;
- ▶ Le fléchage prioritaire du fonds de l'eau vers des projets structurants en lien avec l'eau agricole ;
- ▶ La simplification, le raccourcissement des délais et l'adaptation des procédures administratives de manière à répondre aux réalités du terrain ;
- ▶ La réalisation d'ouvrages structurants à l'échelle du territoire : barrages, retenues collinaires, irrigation innovante ;
- ▶ Un moratoire permettant de prolonger la période transitoire quant à l'application de la loi sur l'eau et la révision des barèmes de prélèvement d'eau pour l'agriculture.



Transmission / Installation

Le vieillissement de la population agricole s'accroît et vient fragiliser la pérennisation de nombre d'exploitations. La mise en œuvre d'une politique structurée et innovante, englobant les partenaires privés et les institutionnels, pour insuffler un nouveau dynamisme au "couple" « transmission / installation », est une condition *sine qua non* à toute ambition de souveraineté alimentaire.

Ce que les professionnels requièrent des décideurs politiques :

- ▶ La suppression du délai de carence de 2 ans pour accéder aux dispositifs nationaux de défiscalisation au titre de la loi Girardin, application discriminatoire appliquée au secteur agricole ;
- ▶ Une aide à l'installation et au développement sous conditions : filière prioritaire, investissement structurant, modèle coopératif, transformation locale... ;
- ▶ La reconnaissance et l'application des accords interprofessionnels pour garantir des prix concurrentiels et un revenu minimum viable pour les agriculteurs ;
- ▶ La mise en œuvre d'un véritable dispositif de retraite agricole afin de faciliter et sécuriser la transmission des exploitations ;
- ▶ Un accompagnement de l'État pour la création d'un lycée agricole au cœur du bassin productif de La Foa afin de former, en complément des structures existantes (lycée Michel-Rocard, Do Néva), la nouvelle génération d'exploitants et de techniciens.

Filières d'avenir, diversification et innovation

Soja, cultures fourragères, tubercules, cacao, café, élevage ovin et avicole sont autant de productions pour lesquelles la Nouvelle-Calédonie doit avoir de l'ambition en termes de développement, tant pour contribuer à la sécurité alimentaire des Calédoniens et disposer de solutions résilientes en termes d'alimentation animale, que pour promouvoir des filières de niche à très forte valeur ajoutée.

Ce que les professionnels requièrent des décideurs politiques :

- ▶ Orienter les aides techniques et financières en priorité aux filières innovantes et contributrices à la sécurité alimentaire, en incluant l'augmentation de notre capacité à produire notre matériel végétal et nos ressources génétiques animales (semences, plants, troupeaux reproducteurs...);
- ▶ Le développement des fonds de concours dédiés à la structuration des filières végétales afin de sécuriser des moyens significatifs et pérennes via un financement double (prélèvements sur les importations / contribution producteurs), avec un pilotage professionnel de l'utilisation des fonds.
- ▶ Le territoire doit accompagner la structuration de la filière bois en considérant cette ressource comme une véritable filière économique de long terme, créatrice d'activité, de souveraineté et de valeur en milieu rural. Cela suppose de sécuriser l'accès à la ressource et au foncier, de soutenir le reboisement, la transformation locale, l'organisation des professionnels et la création de valeur ajoutée autour de produits finis répondant aux besoins des marchés locaux.





Structures coopératives, commercialisation et agro-transformation

Qu'il s'agisse du secteur de la pêche ou des filières animales et végétales, le développement de structures « coopératives » regroupant les professionnels est un vecteur fort tant pour renforcer la capacité de production, d'écoulement et de commercialisation des productions que pour mettre en œuvre l'effort nécessaire de développement de l'agrotransformation permettant d'assurer un report efficace d'une mise à la consommation des productions saisonnières. L'industrie agroalimentaire en devenir serait génératrice d'investissements productifs, d'emplois qualifiés par la formation, de valeur ajoutée et de revenu fiscal. Et ce d'autant plus que la Nouvelle-Calédonie dispose d'un potentiel de production important en haute saison à condition de mieux valoriser les surplus par la transformation locale.

Ce que les professionnels requièrent des décideurs politiques :

- ▶ Une refonte de la réglementation sur les coopératives ;
- ▶ Un dispositif d'appui au financement nominal de toute coopérative ;
- ▶ Un appui à la contractualisation avec l'aval (restauration collective) ;
- ▶ Une adaptation des procédures administratives aux réalités de terrain pour les porteurs de projet.



Produire local, nourrir le territoire, créer de la valeur : cette ambition doit désormais devenir une priorité politique partagée !

Exportations

Si la sécurité alimentaire des Calédoniens est la priorité, ne manquons pas d'ambition à l'échelle régionale. La Nouvelle-Calédonie ne manque pas de productions de qualité ou à forte valeur ajoutée.

Ce que les professionnels requièrent des décideurs politiques :

- ▶ Des accord régionaux facilitateurs, notamment dans le cadre d'un projet d'accord de libre-échange Pacifique soutenu par la Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique (FED-CAPP) ;
- ▶ Une ouverture du marché du fret aérien et maritime facilitant l'exportation vers Wallis-et-Futuna et la Polynésie française ;
- ▶ Des certificats sanitaires négociés par anticipation avec les pays dans lesquels des opportunités d'exportation ont été identifiées ;
- ▶ Un appui technico-financier pour prospecter à l'international (salons, foires...).

Mangeons local !

L'ambition « *Mangeons local !* » est une initiative partagée avec tous ceux qui œuvrent à la sécurité alimentaire du territoire tout en cherchant à créer de la valeur et des emplois. Cette ambition doit trouver sa traduction sur nos marchés, dans le domaine de la restauration et dans les cantines scolaires. Une telle ambition nécessite une politique volontariste et incitatrice.

Ce que les professionnels requièrent des décideurs politiques :

- ▶ Une loi du pays « EGALIM » incitatrice pour promouvoir l'usage de produits frais locaux dans les cantines ;
- ▶ Une bonification ciblée de l'ordre de +200 francs par repas pour l'achat de produits locaux, qu'ils soient frais ou transformés à partir de productions locales (10 millions de repas par an, c'est plus de 2 milliards reversés dans l'économie calédonienne) ;
- ▶ L'appui au développement d'un marché en zone VKP sur le modèle du marché de Ducos à Nouméa.





PARTNER FOURGON «LONG»



VOLUME
UTILE
← 4,4 M³ →

LONGUEUR UTILE
← 2,167m →

OFFRE SPÉCIALE DÉFISCALISATION

1 650 000*_{F/HTGC}



PARTENAIRE
inter invest
outr-mer

*Défiscalisation déduite applicable sur le Peugeot Partner Fourgon long, hors frais d'éco participation et de mise en service. Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation INTER INVEST OUTRE-MER. Dans la limite des stocks disponibles. Plus d'informations et conditions en concession. Offre valable jusqu'au 31 juillet 2026. Photo non contractuelle.



LEVILLAGE AUTOMOBILE
21 rue J. Challer - PK4 - Nouméa | 📞
41.44.70 | www.cph.nc

NC MOTORS
1285, rue Camū ni xa - Koné | 📞
46.61.61 | www.ncmotors.nc

CONSTRUISSONS
NOTRE PAYS.
ÉCONOMISONS
L'ÉNERGIE.

Accompagnement personnalisé
du financement de votre projet

Contactez-nous !



Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la nutrigation et l'irrigation agricole



TEL. : 28.48.23 | esq@esq.nc
NOUMEA



Disponibles
dans nos 2 magasins



TEL. : 42.60.00 | vente@plastinord.nc
POUEMBOU

Construisons notre pays, économisons l'énergie

Pas de bon plant sans bon substrat

LES BASES POUR RÉUSSIR SES MÉLANGES EN PÉPINIÈRE

Le substrat est un mélange de divers matériaux utilisé comme support de culture pour produire des plants.

COMPRENDRE LE SUBSTRAT

Une racine a besoin de trois éléments pour fonctionner : l'eau, l'air (oxygène) et des nutriments. Ils sont indispensables à la respiration, la croissance et l'alimentation de la plante.

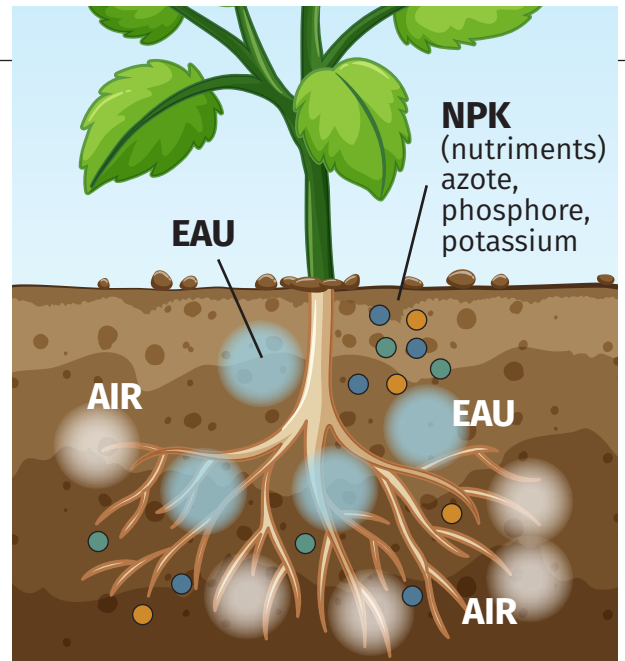
LE RÔLE DU SUBSTRAT EST DE FOURNIR CES ÉLÉMENTS DANS DE BONNES CONDITIONS

&

UN BON SUBSTRAT EST ADAPTÉ AUX BESOINS DE L'ESPÈCE PLANTÉE.

Le substrat assure un équilibre entre eau, air et nutriments et permet aux racines de se développer correctement.

Il est à noter qu'un bon substrat fonctionne comme une éponge : il retient l'eau tout en restant aéré. S'il est de moindre qualité, c'est plutôt comme un gâteau sec : compact, il retient trop l'eau et empêche l'air de circuler, ce qui asphyxie les racines.



QUELS MATÉRIEAUX CHOISIR POUR FAIRE SON SUBSTRAT CHEZ SOI

Le substrat est composé d'un mélange de matériaux organiques et minéraux. Chacun apporte une propriété spécifique : aération, rétention en eau ou apport nutritif.

Attention : les matériaux trop fins peuvent se tasser avec l'eau et réduire l'aération. Aussi, il faut les utiliser en mélange.

Matériau		Aération	Rétention eau	Apport nutritif	Stabilité
Matière organique	Terreau du commerce	+	++	++	+
	Fibre de coco (pain, brique)	++	++	-	++
	Compost mûr*	+	++	+++	+
	Fumier composté*	+	++	+++	+
	Copeaux de bois*	+++	+	-	++
	Sphaigne	++	+++	-	++
	Bois pourri	++	++	+	+
	Écorces compostées*	++	+	+	++
	Sciure de bois*	++	+	-	-
Matière minérale	Pouzzolane	+++	+	-	+++
	Scories	+++	+	-	+++
	Perlite	+++	+	-	++
	Vermiculite	+	+++	-	++
	Sable	++	-	-	+++
	Gravier fin	+++	-	-	+++

* Ces matières organiques sont produites localement. Pour en savoir plus, consultez le guide publié par Valorga : voir page ci-contre.



© Valorga



Quelques exemples de mélanges de substrats

Vous trouverez plusieurs conseils pour réaliser vos mélanges, à adapter selon vos conditions.

PLANTES À RACINES SENSIBLES À L'EXCÈS D'EAU (ex : philodendron)

→ substrat très drainant

- 50 % matériaux minéraux (pouzzolane ou scories)
- 30 % fibre de coco
- 20 % compost

JEUNES PLANTS MARAÎCHERS (semis/repiquage)

→ substrat équilibré

- 40 % terreau
- 30 % compost
- 30 % matériau d'aération (perlite, sable ou coco)

À retenir : ces proportions sont des repères. Il n'existe pas de substrat universel. Chaque plante a des besoins spécifiques en fonction du type de racine, du stade de développement, de la sensibilité... Le mélange doit donc être adapté à l'usage : semis, repiquage, élevage, etc.

N'hésitez pas à tester et ajuster vos mélanges.



RISQUE SCARABÉE RHINOCÉROS

Les matériaux organiques peuvent contenir des larves d'*Oryctes* sp. (voir p. 36-37). Il est fortement conseillé d'observer et contrôler vos substrats.

Plus d'infos sur davar.gouv.nc

Retrouvez la liste des fournisseurs locaux et les informations techniques dans le guide pratique *Fertilisation et amendements organiques en Nouvelle-Calédonie*, édité par Valorga en partenariat avec Repair et la CAP-NC.

Pour le télécharger, rendez-vous sur valorga.nc ou scannez le QR code ci-dessus

DES AIDES EN FAVEUR DES MATIÈRES ORGANIQUES LOCALES

Vous êtes inscrit au registre de l'agriculture et de la pêche et vous disposez d'une carte professionnelle ? L'Agence rurale soutient l'approvisionnement en matières organiques locales à hauteur de 50 % du prix d'achat, dans la limite de 500 000 francs par entreprise et par an.

Pour les exploitations engagées dans une démarche de labellisation Agriculture responsable ou Bio Pasifika, cette aide est accessible sans plafond, afin d'encourager la transition vers des pratiques plus durables et la valorisation des ressources locales.



Pour en savoir plus, consultez le site de l'agence rurale : agence-rurale.nc



Plus d'infos : Association Valorga : tél. 25 96 45 / 47 03 80 - valorga@valorga.nc
CAP-NC, dock des engrais : tél. 25 96 45 / 47 03 80 - engrais@cap-nc.nc
Association Hortineva : tél. 79 83 38 - tech.hortineva@gmail.com










avec le soutien financier du fonds de la Nouvelle-Calédonie en soutien aux associations œuvrant pour la biodiversité



Utilisation du motoculteur et de ses outils (2/2)

Pour compléter la fiche technique sur le motoculteur parue dans *La Calédonie agricole* n° 207 téléchargeable sur cap-nc.nc, les techniciens de la plateforme de machinisme agricole de la CAP-NC, Lorenzo Zinni et Léon Waute, proposent leurs conseils pour un usage optimal du motoculteur et de ses outils sur un itinéraire technique pour une parcelle agricole.

Étapes	Type d'outil	Avantages	Inconvénients	Organes à entretenir
Gestion de la matière organique et entretien d'un verger	Gyrobroyeur 	<ul style="list-style-type: none"> → Idéal pour l'ouverture de parcelle avec une végétation dense → Simple d'utilisation et d'entretien → Facile à manipuler → Rapidité du travail Capacité de coupe de la végétation de 3 cm de diamètre maximum	Travail grossier. Si la végétation est dense, elle aura du mal à se décomposer.	<ul style="list-style-type: none"> • La lame : affutage régulier • Le boîtier, renvoi d'angle • Bouchon de mise à l'air
	Tondo-broyeur 	<ul style="list-style-type: none"> → Travail plus fin : le tando-broyeur coupe et broie l'herbe. → Idéal pour entretenir des vergers → Matière organique plus fine qui se décomposera plus vite 	<ul style="list-style-type: none"> → Plus coûteux que le gyrobroyeur → Nombreux organes d'entretien → Débit de chantier à adapter en fonction de la densité de la végétation 	<ul style="list-style-type: none"> • Couteaux, fléau ou marteaux • Point de graissage sur le rouleau et la prise de force
Labour et retournement du sol	Charrue simple 	<ul style="list-style-type: none"> → Simple d'utilisation et d'entretien → Facile à manipuler → Cet outil est utilisé pour le premier labour. → La profondeur de travail peut varier de 0 à 35 cm, selon la compaction du sol. 	<ul style="list-style-type: none"> → Travail dans un seul sens → À utiliser sur sol plutôt sec 	<ul style="list-style-type: none"> • Pointe du bec • Talon • Aileron court • Versoir droit
Reprise de labour après le passage d'un tracteur	Charrue brabant 	Cet outil est utilisé pour le premier labour, et contrairement à la charrue simple, elle peut être employée en aller-retour grâce à son arbre de pivot. <ul style="list-style-type: none"> → La profondeur de travail varie de 0 à 35 cm. → Débit de chantier plus important 	<ul style="list-style-type: none"> → Coût d'entretien plus important avec plus de pièces à maintenir → Outils lourds et besoin de plus de puissance 	<ul style="list-style-type: none"> • Point de bec soc • Talon • Aileron court • Versoir droit • Versoir gauche • Arbre de pivot à graisser
Reprise de labour, préparation du lit de semences	Fraise 	Cet outil permet d'émettre les mottes de terre après le passage de la charrue. <ul style="list-style-type: none"> → Idéal pour des lits de semences (maraîchage) → Débit de chantier plus important Selon la nature du sol, la fraise peut être utilisée en premier labour.	<ul style="list-style-type: none"> → Coût d'entretien et de pièces détachées plus important → Grande rigueur lors de l'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Fraise • Rouleaux • Roulements à graisse • Prise de force
Façonnage des billons	Soc buttoir 	Cet outil sert à creuser des sillons. Il peut aussi être utilisé pour buter les pommes de terre à un certain stade de pousse. <ul style="list-style-type: none"> → Simple d'utilisation et d'entretien 	Utile que pour les pommes de terre et les patates douces	<ul style="list-style-type: none"> • Point du soc
Transport	Remorque 	<ul style="list-style-type: none"> → Indispensable et très utile pour charger la marchandise, le matériel ou les outils du motoculteur → facilite l'acheminement d'un endroit à un autre 	<ul style="list-style-type: none"> → Prix d'achat et entretien → Respecter la charge (PTRA) et la hauteur du chargement 	<ul style="list-style-type: none"> • Pneu (pression) • Ridelles (graisser les charnières) • Frein à main


Renseignements : Plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Antenne à Pouembout - Tél. : 47 30 46 / 75 72 52 - lzinni@cap-nc.nc
Antenne à Maré - Tél. : 45 13 12 / 94 61 32 - lwaute@cap-nc.nc

L'agriculture : quelle foire !

Nom : Andrew Bone

Âge : 53 ans

Activité : grandes cultures (squash)

Où : Bourail

Et aussi : en couple



Qu'est-ce qui vous a conduit à exercer ce métier d'agriculteur ?

Mes parents étaient agriculteurs en Nouvelle-Zélande, sur une petite exploitation. À la suite de mes études, le destin a voulu que j'atterrisse en Nouvelle-Calédonie où j'ai d'abord été employé agricole avant de me lancer comme exploitant en 2006.

Avez-vous autour de vous une connaissance qui a fait figure de modèle ?

Plusieurs me viennent en tête mais si je ne dois en choisir qu'un, ce sera André Mazurier, à qui je loue les champs que j'exploite et avec lequel j'ai travaillé ces 30 dernières années, depuis mon arrivée sur le Caillou.

Quelle est votre plus grande source de plaisir dans votre métier ?

Récolter le produit de mes cultures et savoir que l'année a été une réussite. Malheureusement, on ne peut pas dire ça chaque année, loin de là même !

Quel métier auriez-vous aimé faire si vous n'étiez pas agriculteur ?

En fait, j'ai fait des études qui auraient dû me conduire dans des bureaux, mais ce sont justement ces études qui m'ont fait comprendre que je n'étais pas fait pour ça. D'une manière ou d'une autre, j'aurais travaillé dans un secteur en lien avec la nature.

Qu'aimeriez-vous transmettre à un jeune qui viendrait prendre votre relève ?

Ce qu'on enseigne dans les écoles est souvent un peu utopique. Il y a des réalités du terrain que certaines personnes ne veulent pas entendre ou ne peuvent pas comprendre. Nous avons pourtant la chance d'exercer un métier noble, visant à nourrir la population de manière saine. Exercer ce type de métier, c'est dur. Il faut beaucoup s'investir, chercher à innover mais ce sont aussi des métiers qui peuvent apporter beaucoup de satisfaction.

Quel est le principal obstacle que vous avez dû affronter jusqu'à présent ?

Le changement climatique est de plus en plus difficile à gérer. Depuis 2020, c'est très compliqué et les impacts

sur la rentabilité de nos exploitations sont mesurables. Devoir nous adapter aux aléas climatiques est notre plus grand défi pour les décennies à venir.

De quoi êtes-vous le plus fier dans votre vie professionnelle ?

Sans aucun doute d'avoir eu l'opportunité et l'honneur de représenter ma profession et mes collègues dans divers organismes, et plus particulièrement d'avoir présidé la Foire de Bourail durant plusieurs années. C'était à la fois un privilège et une responsabilité, car il s'agit de la plus grande vitrine de l'agriculture calédonienne.

Quel regard portez-vous sur votre avenir d'agriculteur ?

Comme je l'ai dit plus tôt, notre plus grand défi sera l'adaptation au changement climatique. J'envisage par exemple d'ores et déjà d'investir dans du matériel capable de réduire ma dépendance aux énergies fossiles pour mieux maîtriser mes coûts. J'aimerais également que la Nouvelle-Calédonie s'ouvre plus à l'export et être un acteur de ce développement.

En quoi la Chambre d'agriculture et de la pêche vous a été utile ou vous est-utile ?

En premier, le service rendu pour nous fournir les engrais. Je sais que c'est parfois très compliqué et j'en profite d'ailleurs pour les remercier. Je remercie également le personnel des antennes et des services. Ils sont souvent un peu oubliés, mais c'est avec eux que les exploitants traitent et à Bourail nous sommes gâtés, ils et elles sont efficaces et adorables !

Quel est votre outil le plus précieux ? Ou la machine à laquelle vous tenez le plus ?

C'est mon premier tracteur ! Il a une vraie valeur sentimentale à mes yeux. Et il marche comme une horloge malgré ses 37 ans !

Avec quelle personnalité calédonienne aimeriez-vous parler de votre métier ?

Je suis peut-être un peu fou, et je vais sans doute surprendre, mais je pense à Martine Cornaille. Même si ses actions pour améliorer les choses sont souvent contre-productives et vont même à l'encontre de l'environnement si on creuse un peu le sujet, j'ai la conviction que nous aurions pas mal de choses à nous dire. [Ha, ha !] C'est peut-être ça mon rêve le plus fou finalement !

Cette nouvelle série de fiches techniques est dédiée aux fruits et légumes. Elle a pour objectif de donner des informations sur les leviers de qualité d'un fruit ou d'un légume, du champ à l'assiette.

CULTURE ET COMMERCIALISATION

La carotte, un produit de qualité



Caractéristiques d'une carotte saine, loyale et marchande :

- Saine et entière
- Ferme avec une coloration uniforme brillante et orangée
- Absence de terre et de parasites

Une carotte saine, loyale et marchande

En Nouvelle-Calédonie, les fruits et légumes commercialisés doivent répondre au principe général de denrées « saines, loyales et marchandes », impliquant des produits propres à la consommation, exempts d'altérations majeures et présentés dans des conditions compatibles avec les attentes du marché et la protection du consommateur (délibération n°155 du 29 décembre 1998 relative à la salubrité des denrées alimentaires). Pour la commercialisation, de légers défauts non évolutifs,

tels qu'un faible verdissement du collet ou un petit défaut de forme ou de coloration, sont tolérés.

Les carottes présentant des défauts évolutifs rapides sont à proscrire de la commercialisation. Il s'agit des produits avec des moisissures, des meurtrissures, des blessures non cicatrisées, un brunissement marqué ou une desquamation avancée. Même constat pour les carottes cassées ou non entières, souillées, flétries, boisées (ligneuses) ou avec des parasites.

Les principaux défauts constatés sur le marché

● Verdissement du collet	
● Défaut de forme	
● Carotte boisée / ligneuse	
● Crevasse / fente	
● Repousses	
● Desquamation, flétrissement	
● Moisissures, meurtrissures	

● Défaut non évolutif ● Défaut évolutif modéré ● Défaut évolutif rapide

1 - LE MARCHÉ

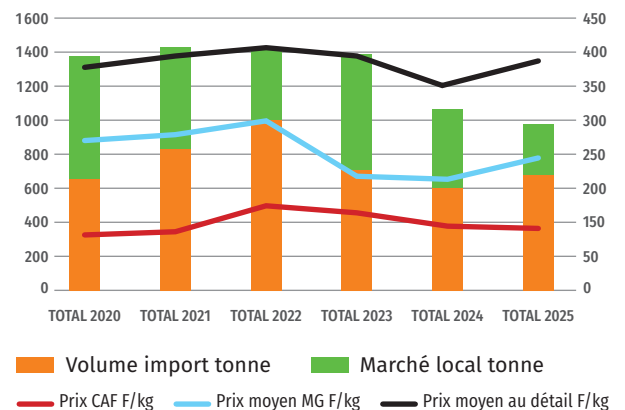


La carotte fait partie des légumes les plus consommés en Nouvelle-Calédonie. La production locale est saisonnière et varie d'une année sur l'autre, selon les conditions climatiques et les zones de production. Lorsque l'offre locale devient insuffisante, les importations sont ouvertes pour compléter l'approvisionnement du marché.

On observe une composition du prix fortement liée aux volumes disponibles (sous ou sur-approvisionnement du marché), à la saisonnalité (locale vs import) et aux coûts de la chaîne logistique, incluant pertes et invendus.

Dans un contexte marqué par des coûts logistiques élevés et une dépendance importante aux importations, le maintien de la qualité post-récolte et la valorisation des différentes qualités de la carotte sont des leviers essentiels pour améliorer la performance de la filière et la souveraineté alimentaire du territoire.

Analyse globale du marché de la carotte par l'Ifel-NC



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
				Semis							
							Récolte				

2 - AU CHAMP

- **Durée du cycle** : de 110 à 120 jours
- **Saison de production** : saison fraîche
- **Besoin en main-d'œuvre** : +++ à la récolte
++ pour le désherbage de rattrapage
- **Risques sanitaires** : • Bioagresseurs : alternariose, chenilles, nématodes
• Adventices : très sensible à l'enherbement
- **Besoin en eau** : environ 250 mm au total sur le cycle
- **Engrais** : 90 U de N (azote)
100 U de P2O5 (phosphore)
200 U de K2O (potassium)
- **Variétés** : Royal Crosse F1, Nantaise
- **Accessibilité du matériel végétal** : graines



Un projet d'essai sur le désherbage des champs de carottes est actuellement en cours avec la Technopole.

3 - LA RÉCOLTE

Il est conseillé de récolter les carottes selon les conditions suivantes :



- Sur un sol non détrempé (éviter les jours suivants une période pluvieuse) pour empêcher la croissance d'agents pathogènes ;
- Lors de températures basses (tôt le matin, par exemple) afin de limiter la déshydratation de la production ;
- Réduire au maximum le temps d'exposition au soleil après récolte ;
- Écarter immédiatement les produits visiblement altérés ;
- Privilégier un calibrage homogène au sein d'un même lot.

L'eau de lavage doit être propre et renouvelée régulièrement.

Il vaut mieux éviter un lavage trop abrasif car la peau abîmée crée des microblessures sur la carotte, favorisant les altérations aux stades suivants.

LES PROBLÉMATIQUES INITIÉES AU CHAMP

Une carotte fendue est provoquée par une irrigation irrégulière, des carences ou un excès d'azote. Si elle est fourchue, soit elle est saturée en eau, soit les températures sont trop basses.

4 - LA POST-RÉCOLTE, GESTION DES CONDITIONS DE STOCKAGE

Les principaux facteurs à prendre en compte pour le maintien de la qualité sont l'hygrométrie et la température.

- **Enjeu principal** : maîtriser la perte en eau de la carotte tout au long de son parcours
- **Le taux d'humidité** doit être élevé pour protéger le produit de la déshydratation : il conserve ainsi sa fermeté mais sans condensation qui favorise le développement d'agents pathogènes.

- **Lors de la conservation en chambre froide**, il est recommandé de respecter les températures suivantes :
 - optimale : entre 2 et 4°C
 - acceptable : entre 0 et 6°C

- **Une température trop élevée** favorise le développement d'agents pathogènes, la repousse et la perte en eau. Le respect de la chaîne du froid limite le développement des agents pathogènes, responsables des pourritures et moisissures. Et en phase de commercialisation, une température adaptée limite la germination (repousse).

Et aussi...

- Stocker à l'abri de la lumière pour limiter le verdissement
- Gestion de l'éthylène : la carotte se conserve en chambre froide en l'absence de produits agricoles producteurs d'éthylène (pommes, poivrons, tomates...) qui favorise l'amertume du produit.

Il est fortement conseillé de stocker les carottes dans des contenants en plastique, propres et ventilés.



5 - TRANSPORT ET MANUTENTION

Pendant cette étape, il faut limiter les chutes, les vibrations et l'écrasement, les frottements et les chocs susceptibles d'abîmer les produits (blessures, pourritures) et maintenir de bonnes conditions de température et d'humidité.



Couvrir les carottes pendant le stockage et le transport peut permettre de mieux conserver l'humidité.

Scarabée rhinocéros : reconnaissance de la larve du dernier stade (L3)



Les larves du scarabée rhinocéros du cocotier (*Oryctes rhinoceros*) sont des vers blancs présents dans la matière organique en décomposition : engrais vert, paille, troncs de cocotier mort et tas de compost. Cependant, il est important de noter que les vers blancs observés dans ces matières organiques ne sont pas tous des larves de scarabée rhinocéros. On observe également des larves d'autres espèces de coléoptères. Elles appartiennent souvent au groupe des larves "scarabéiformes", reconnaissables à leur corps recourbé en "C" et à certains comportements communs. **La reconnaissance correcte des larves est un enjeu important pour la gestion du scarabée rhinocéros.** Elle permet ainsi d'éviter la destruction d'espèces locales, utiles ou patrimoniales de la Nouvelle-Calédonie.

L'identification des larves, contrairement à celle des adultes, est plus délicate. Elle repose sur plusieurs critères comportementaux et morphologiques. L'un des plus

importants est l'observation du raster, une petite zone située à l'extrémité de la face ventrale de la larve, portant un motif de poils et de fines épines brunes ou rousses. Ce motif, propre à chaque groupe, aide à distinguer les espèces présentes dans les composts. En Nouvelle-Calédonie, une espèce endémique possède toutefois un raster très proche de celui du scarabée rhinocéros, ce qui nécessite une vigilance particulière. De plus, ces critères sont fiables principalement pour les larves de dernier stade (L3). Ils n'apparaissent que partiellement pendant les stades L1 et L2, ce qui peut limiter leur utilisation pour l'identification en fonction des situations de terrain.

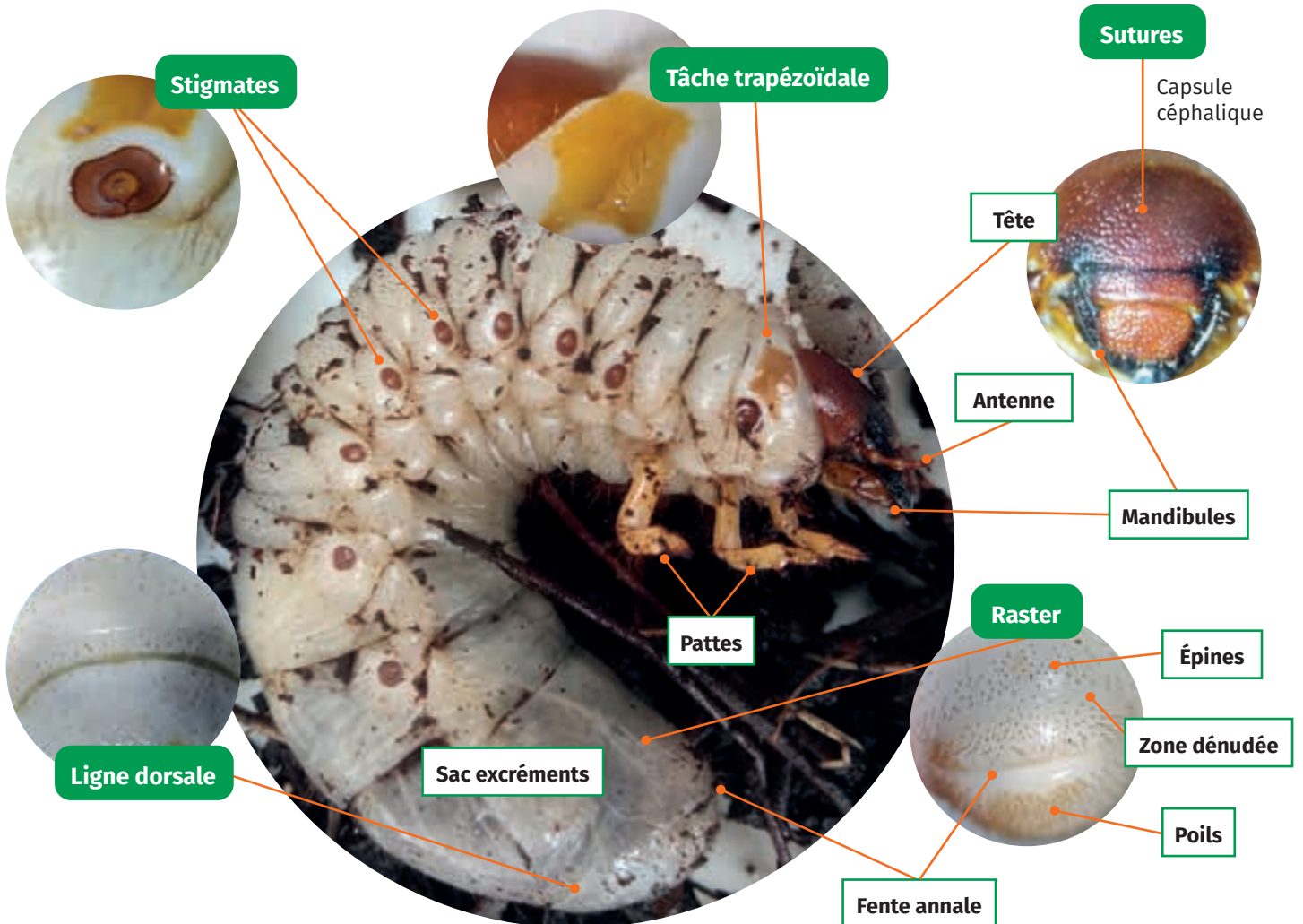
Les photos légendées et la grille de critères regroupent l'ensemble des éléments nécessaires pour reconnaître les larves L3 du scarabée rhinocéros (*Oryctes sp.*). Tous les critères doivent être concordants. En cas de doute, il est recommandé de solliciter le technicien référent (Sivap, GDS-V...).

CRITÈRES DE RECONNAISSANCE ORYCTES RHINOCEROS LARVE L3

COMPORTEMENT	Peut être en présence de larves d' <i>Oryctes sp.</i> de plusieurs tailles	✓
	Peut être en présence de nymphes de scarabée rhinocéros de couleur orange	✓
	Peut être en présence d'adultes d' <i>Oryctes sp.</i>	✓
	Peut être en présence de larves et d'adultes d'autres espèces	✓
	Se déplace sur le côté	✓
ASPECT	Larve en forme de C	✓
	Larve de grande taille > 6 cm	✓
	Corps cylindrique	✓
	Couleur blanc crème	✓
	3 paires de pattes (6)	✓
	Sac à excrément de couleur différente (noire, marron)	✓
TÊTE	Tête marron rouge entièrement visible	✓
	Largeur capsule céphalique > 9 mm	✓
	Sutures capsule céphalique (crâne) peu visibles	✓
	2 antennes à côté des mandibules bien visibles	✓
CORPS * loupe	Thorax : tâche trapézoïdale marron orange, premier segment à côté de la tête (avec plusieurs poils dans la tâche, sur la zone au-dessus du pli coté corps*)	✓
	9 stigmates sur les deux côtés, marron, visibles sur tous les segments sauf deux au niveau du thorax (T2 et T3) et sur les derniers de l'abdomen (A9 et A10)	✓
	Présence d'une ligne dorsale sur le dernier segment (A10)	✓
	Abdomen : fente annale droite au 2/3 du raster	✓
	Épines et poils du raster répartis de façon homogène autour de la fente annale (pas de disposition particulière en V, Y ou U)	✓
	Absence de rangées parallèles d'épines dans le raster	✓
Zone dénudée, ligne droite transverse opposée à la fente annale*	✓	



LES CARACTÈRES MORPHOLOGIQUES DE LA LARVE DU SCARABÉE RHINOCÉROS (*ORYCTES RHINOCEROS*) AU DERNIER STADE (L3)




© CAP-NC - D. Pastou

GLOSSAIRE DES TERMES ENTOMOLOGIQUES

- Antenne :** appendice mobile et articulé, fixé sur la face antérieure ou sur chaque côté de la tête.
- Mandibules :** pièces dures et cornées placées en avant des lèvres de certains insectes, leur servant à saisir et à broyer la nourriture.
- Segment :** subdivisions annulaires successives du corps (tronc) de l'insecte.
- Stigmates :** ouvertures latérales situées sur les segments du corps de l'insecte et par lesquelles l'air pénètre dans les trachées.
- Suture :** ligne de fendillement permettant la rupture de la capsule céphalique au moment de la mue.
- Raster :** zone de la face ventrale du dernier segment abdominal des larves de Scarabéidés présentant des poils et des épines selon une disposition variable.

Bibliographie
 L. Beaudoin-Ollivier, 2000. *Simplified Field Key to Identify larvae of Some Rhinoceros Beetles and Associated Scarabs (Coleoptera : Scarabaeoidea) in Papua New Guinea Coconut Developments*, Annals of the Entomological Society of America
 GO. Bedford, 1974. *Descriptions of the larvae of some rhinoceros beetles associated with coconut palms in New Guinea*. Bulletin of Entomological Research
 J.L. Gressitt, 1953. *The coconut rhinoceros beetle with particular reference to the Palau Island*. Bernice P. Bishop Museum. Bulletin 212
 E. Séguy, 1967. Dictionnaire des termes techniques d'entomologie élémentaire

 **Groupement de défense du sanitaire végétal de la CAP-NC**
 Tél. 24 31 60 - gds-v@cap-nc.nc
 Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire - section protection des végétaux
 Tél. : 24 37 45 / 73 32 66 - davar.sivap-pv@gouv.nc



EN
BREF

Fish Market : un événement qui s'installe durablement au marché de Port-Moselle



Après une première édition réussie en février, le Fish Market a fait son retour au marché de Port-Moselle, le 4 avril. Porté par la Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud, avec le soutien de la CAP-NC, cet événement vise à redynamiser l'espace poissonnerie du marché tout en renforçant le lien entre pêcheurs professionnels et consommateurs.

Cette fois-ci, le mullet était à l'honneur. Les visiteurs ont pu assister à des débarquements de poissons réalisés par les pêcheurs et déguster des préparations culinaires autour de cette espèce locale, et notamment des accras de mullet. Ces animations permettent de mieux faire connaître les produits de la pêche calédonienne, leur saisonnalité et les savoir-faire des professionnels.

Aussi, le Fish Market a vocation à s'inscrire dans la durée, avec une édition organisée environ tous les deux mois autour d'une espèce locale de saison. La prochaine édition est prévue le 4 juillet avec le bec de cane au cœur de l'opération. Un Fish Market à Lifou est également envisagé afin de faire vivre cette dynamique au-delà de Nouméa.

L'accompagnement au permis de navigation se poursuit



Depuis 2025, la mission Un permis pour tous, menée dans le cadre d'une convention entre la DAM-NC (Direction des affaires maritimes) et la CAP-NC, vise à soutenir les pêcheurs professionnels dans leurs démarches d'obtention ou de renouvellement du permis de navigation. Une nouvelle convention a été signée cette année afin de poursuivre et pérenniser les actions engagées.

Le dispositif repose sur un appui à la fois technique et administratif. La chambre accompagne les pêcheurs professionnels sur le terrain, notamment à travers des visites préparatoires avant les visites officielles de sécurité, l'identification du matériel manquant et le suivi des prescriptions émises par la DAM-NC. Un appui est également apporté pour la constitution et le suivi des dossiers.

En 2026, la sensibilisation des pêcheurs à la sécurité en mer sera reconduite avec l'organisation de journées d'information et la mobilisation d'ambassadeurs de la sécurité sur l'ensemble du territoire. Le dispositif prévoit également de faciliter l'accès au matériel obligatoire, avec la définition de kits de référence par catégorie de navigation et la recherche de conditions tarifaires adaptées aux pêcheurs professionnels. L'objectif est bien de faciliter l'accès au permis de navigation, tout en renforçant la sécurité des pêcheurs et la mise en conformité des navires.



La marque Pêcheurs calédoniens au service de la vente directe



Déployée depuis 2024 avec le soutien de l'Agence rurale, la signalétique Pêcheurs calédoniens permet aux pêcheurs professionnels de valoriser leurs produits lors de la vente directe. Composés d'un stop-trottoir et d'une oriflamme, les kits de communication servent à mieux identifier les points de vente tenus par des professionnels, que ce soit en bord de route, sur les marchés ou lors d'événements de promotion de la filière.

Ce dispositif répond à un enjeu important : aider les consommateurs à reconnaître une offre locale, professionnelle et conforme à la réglementation. Les retours des pêcheurs bénéficiaires ont montré que cette signalétique facilite le repérage des stands, attire davantage l'attention et renforce la confiance des acheteurs. Déjà utilisé sur la Grande Terre, le dispositif devrait être étendu en 2026 aux îles Loyauté pour accompagner de nouvelles dynamiques de vente directe.

LES PÊCHEURS DE TOUHO PRÊTS À FRANCHIR LE CAP DE LA COOPÉRATIVE

Réunis fin mars à Touho, une trentaine de pêcheurs professionnels ont posé les bases d'un projet de coopérative, dans la suite des assises de la pêche professionnelle de 2022. Il prendrait corps à Touho au regard de l'implication des acteurs, d'autant que le projet de coopérative pays est toujours dans les tuyaux et reste pleinement cohérent avec une approche par pêcherie régionale.



Une nouvelle étape marque l'avancement du projet de coopérative de pêche en Nouvelle-Calédonie. Si l'idée est avancée depuis 2022, la motivation et la contribution des pêcheurs de Touho pourraient accélérer le processus sur la côte Est. En effet, à l'issue d'une réunion au port de Touho le 26 mars, une structure coopérative pourrait voir le jour dans cette région excentrée et propice à la pêche côtière, en fédérant une trentaine de pêcheurs professionnels à moins d'1 h 30 de route. Des élus municipaux, des agents de la province Nord, le pôle Pêche de la CAP-NC et le pôle mer de la Technopole ont également participé à cette réunion, soit au total 45 acteurs de la filière pêche côtière, dont plusieurs pêcheurs souhaitant prendre leur licence.

La réunion a été particulièrement constructive. « C'était une étape clé pour la création d'une coopérative : cet organisme ne sera pas porté par la chambre ou par une institution, mais sera un outil géré par les pêcheurs eux-mêmes, et dont ils auront la gouvernance », explique Cécilia Ghesquière, animatrice du pôle Pêche de la CAP-NC. La détermination des acteurs, leur expérience et la possibilité d'utiliser l'atelier de la Technopole disposant d'un agrément d'hygiène, sont autant de facteurs clés qui permettraient de passer un palier important.

RÉDACTION DES STATUTS ET ÉLABORATION DU BUSINESS PLAN

Une fois la dynamique lancée, il est essentiel de définir un cap. « Il a été question des produits de la pêche à privilégier dans ce futur atelier. Le plus cohérent, outre la commercialisation des poissons entiers notamment destinés à une coopérative centrale, serait de faire du filetage, et potentiellement de mettre en congélation pour mieux gérer la vente et les prix en lissant les pics de production, et ainsi respecter la saisonnalité et valoriser les pêches », détaille Cécilia Ghesquière. Les filets de poisson seraient mis sur le marché dans les magasins de la région ou les cantines des internats. Le laboratoire de transformation de la Technopole est situé sur le port, voisin du plateau maritime de Touho, et pourrait accueillir des formations, comme le Traitement et conditionnement du poisson, d'ores et déjà dispensées par la CAP-NC pour le compte de la province Nord. Tout s'enchaîne bien.

Une fois le cap dessiné, les soutiens institutionnels vont s'atteler à « accompagner les pêcheurs sur la rédaction des statuts de la coopérative et l'élaboration d'un business plan pour vérifier la viabilité du projet. Ce travail doit se faire avec un petit pool de pêcheurs qui pourraient, à l'issue, constituer le conseil d'administration de la coopérative régionale ». Car l'animatrice insiste « sans pêcheur, il n'y a pas de coopérative ». Les pêcheurs ont manifesté leur souhait de s'engager à l'échelle de leur bassin de production, en l'occurrence, les pêcheries de la côte Est, pour limiter les investissements et les risques inhérents à un tel projet.



LES CINQ GRANDES ÉTAPES POUR CRÉER LA COOPÉRATIVE

- 1 Cinq pêcheurs professionnels au minimum
- 2 Étude technico-économique pour démontrer la viabilité (business plan)
- 3 Rédaction et signature des statuts
- 4 Assemblée constitutive des membres
- 5 Agrément du gouvernement

Les métiers de la coopérative

- Fournir du petit matériel de pêche
- Fournir du matériel de sécurité
- Fournir de la glace
- Réceptionner, grader et acheter les produits de la pêche
- Assurer la traçabilité et garantir la qualité des produits
- Opérer un atelier de transformation : filetage, conditionnement/emballage et congélation
- Dispenser des formations dédiées aux métiers de la pêche

EN
BREF



Matinée technique sur la transformation alimentaire à Canala

Le 12 mai, la deuxième édition de la Matinée transformation à la ferme, organisée à Canala par la CAP-NC (pôle Alimentation et Développement durable et réseau Bienvenue à la ferme) en collaboration avec l'association Wake Chaa, a réuni 30 participants. Au programme, présentation de Wake Chaa et visite des structures (dock, laboratoire de transformation, magasin), temps d'échange sur les retours d'expérience et les problématiques rencontrées. Organisées dans le cadre de la stratégie « *Mangeons local!* », ces matinées sont destinées à faire connaître les ateliers de transformation existants, mettre en relation les différents acteurs du secteur, encourager les initiatives locales en créant du lien et accompagner les producteurs et porteurs de projet sur la transformation des produits agricoles.

Déchets agricoles

Le NZCF soutient un projet de Coléo



En 2026, l'association bénéficiera de l'appui du fonds du consulat général de Nouvelle-Zélande (NZCF), un programme qui accompagne des initiatives communautaires engagées en faveur du développement durable. Cette subvention permettra à Coléo d'installer des conteneurs maritimes réemployés pour le stockage des déchets agricoles (EVPP et EVPP) en attente de recyclage. À l'abri de la pluie, de la poussière et du soleil, ils seront mieux préservés, garantissant ainsi une valorisation optimale. Ce nouveau dispositif sera déployé sur trois points de collecte volontaires chez les adhérents de Coléo : le dock des engrais (Ducos), Agridis (Tomo) et Agridis (Bourail).

Association Coléo : tél. : 78 81 28
association.coleo@gmail.com - Coléo NC

Appel à projets de la province Nord



En partenariat avec l'Ademe, la province Nord a lancé un appel à projets sur l'économie circulaire, l'alimentation durable et l'adaptation au changement climatique. Il vise à réduire l'enfouissement des déchets via le développement de l'économie circulaire, diminuer le recours aux importations pour favoriser l'autonomie alimentaire, garantir une alimentation de qualité basée sur une agriculture plus durable et définir une stratégie d'adaptation aux effets du changement climatique. **Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le 1^{er} décembre 2026.**

Pour en savoir plus, consultez le site province-nord.nc/demarches



Le 18 mai dernier, Virginie Roquel a rejoint l'équipe du pôle Alimentation et Développement durable en tant que chargée de mission pour deux ans. Elle accompagnera les professionnels sur les nouvelles obligations réglementaires liées à l'eau. Positionnée comme un relais opérationnel de terrain, elle interviendra sur tout le territoire, notamment à La Foa et Pouembout, dans le cadre de projets pilotes sur la mise en place de conseils locaux de l'eau.

Contact : tél. 24 31 60
vroquel@cap-nc.nc

Matières organiques

Retour sur l'AG de Valorga



L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 29 avril à La Foa. Après un bilan des actions menées en 2025, les perspectives et projets pour cette année ont été présentés aux adhérents de Valorga et leurs partenaires. Cette rencontre a été l'occasion de partager les avancées des filières, d'échanger sur les enjeux à venir et de consolider les orientations collectives autour de la valorisation des matières organiques locales et dans la région, notamment en lien avec Wallis-et-Futuna et la Polynésie française. Valorga tient à remercier ses adhérents et partenaires pour leur présence, leur engagement et la confiance renouvelée. Un moment convivial qui s'inscrit dans la continuité du travail collectif engagé au quotidien.

Valorga : tél. 97 18 30 - valorga@valorga.nc - www.valorga.nc

Un nouveau point de collecte à Voh

Un nouveau point de collecte Coléo sera mis en service à la nouvelle déchetterie de Voh, au second semestre 2026. Mis en œuvre en collaboration avec le Sivom VKP et financé par la province Nord et l'Ademe, ce dispositif répond à l'absence de point de collecte dans la zone VKP et à offrir aux agriculteurs une solution pour recycler leurs déchets.



coléo
Collecte, valorisation et traitement
des déchets agricoles



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité



MATINÉE DE L'ÉNERGIE : CONNAÎTRE SA CONSOMMATION, IMAGINER LA FERME DE DEMAIN

Le 7 mai, la deuxième Matinée de l'énergie a réuni une quarantaine de participants autour du machinisme agricole et de l'optimisation des consommations de carburant.

Après une première édition consacrée à l'irrigation des grandes cultures, la CAP-NC et le cluster Synergie ont poursuivi leur réflexion autour de la transition énergétique agricole avec une nouvelle rencontre organisée au lycée Michel-Rocard à Pouembout. L'objectif de ces Matinées de l'énergie est de sensibiliser les agriculteurs au suivi de leurs consommations afin d'identifier les postes les plus énergivores et les leviers d'économie possibles. La matinée a réuni une quarantaine de techniciens, professionnels et étudiants autour de six ateliers pratiques : étude du cas concret de l'itinéraire technique de la culture de maïs du lycée, développement de la mutualisation à travers l'exemple de la coopérative de Pouembout, suivi des consommations énergétiques et collecte de données, optimisation et agriculture de précision avec, entre autres, la présentation de la balise RTK proposée par la plateforme machinisme agricole de la chambre, utilisation des drones en agriculture, et enfin nouvelles technologies et ferme de demain. Au-delà des solutions techniques, « cette matinée a permis de favoriser les échanges entre les différents publics, en croisant les regards entre formation, terrain et expertise technique. Elle contribue ainsi à renforcer l'appropriation des enjeux énergétiques et à diffuser des solutions concrètes auprès des exploitants », résume Sriani Sadimoen chargée de mission Développement durable à la CAP-NC.

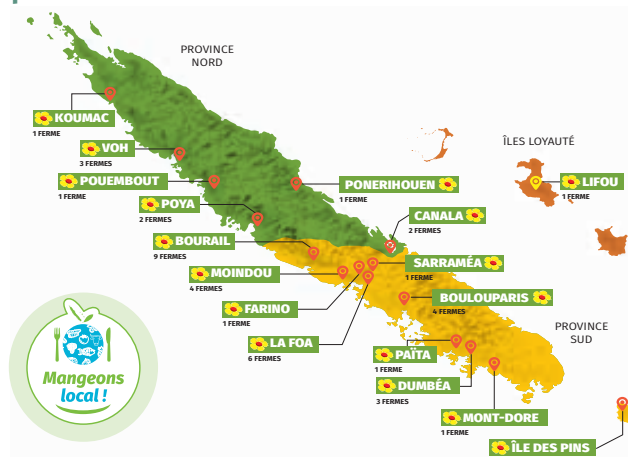
Animées par la CAP-NC et par le cluster Synergie, les Matinées de l'énergie sont financées par l'Ademe et l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE). Une troisième opération se tiendra prochainement autour de la thématique : bâtiment, stockage et transformation.

Plus d'infos
Pôle Alimentation et Développement durable
de la CAP-NC : tél. : 24 31 60 - 85 17 82
ssadimoen@cap-nc.nc



LE NOUVEAU LIVRET BIENVENUE À LA FERME EST ARRIVÉ

Découvrez les fermes de Nouvelle-Calédonie à travers 17 communes, et laissez-vous séduire par l'authenticité et la convivialité du tourisme rural.



Premier réseau ultramarin en nombre d'adhérents, il a pour mission de promouvoir le tourisme rural et de mettre en lumière le savoir-faire agricole et la richesse des territoires calédoniens. Le réseau Bienvenue à la ferme, c'est **près de 50 agriculteurs** adhérents qui ouvrent leurs fermes au public, qu'il soit local ou étranger.

→ 4 FORMULES D'ACCUEIL À LA FERME



Produits fermiers : savourez des produits locaux, frais et de saison, en vente directe ou en circuit court, issus directement de nos fermes.



Hébergement à la ferme : offrez-vous un séjour authentique en gîte ou en camping et partagez des moments conviviaux pour un véritable break rural.



Activités à la ferme : découvrez la vie à la ferme et amusez-vous grâce à des activités ludiques pour petits et grands. Une vraie reconnexion à la nature et aux animaux !



Restauration à la ferme : partagez un repas gourmand avec nos agriculteurs et régalez-vous de produits frais et de saison. Une immersion culinaire au cœur du terroir calédonien.

Le livret est disponible **dans les offices de tourisme, les antennes CAP-NC, au siège du réseau à Ducos et lors des événements du territoire.** Ne le manquez pas pour planifier vos escapades rurales !
Pour le télécharger, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Se documenter"



Plus d'infos :
CAP-NC - Antenne de Bourail
Sabrina Lucien, animatrice
Tél. : 44 23 48 / 79 36 10
bienvenuealaferme@cap-nc.nc

Implantation & entretien des ripisylves

1. CHOIX D'IMPLANTATION

Sélection des espèces en fonction du milieu

- Identifier son milieu écologique : le bassin versant de la Nera est découpé en 4 zones (voir carte)
- Observer la végétation présente
- Favoriser les espèces championnes et natives, chaque milieu enregistre son lot d'espèces dites « championnes » qui vont s'y développer plus facilement.

Zone 3

Zone collinaire
< 150 m d'altitude

Fagraea berteroana (bois tabou)
Elaeocarpus angustifolius (cerisier bleu)
Ficus virens (banian papier de verre)
Cerbera manghas (faux manguier)

Zone 2

Zone inondable
Eau douce

Aleurites moluccana (bancoulier)
Cordia dichotoma (gommier)
Diospyros fasciculosa (faux caféier)

Zone 4

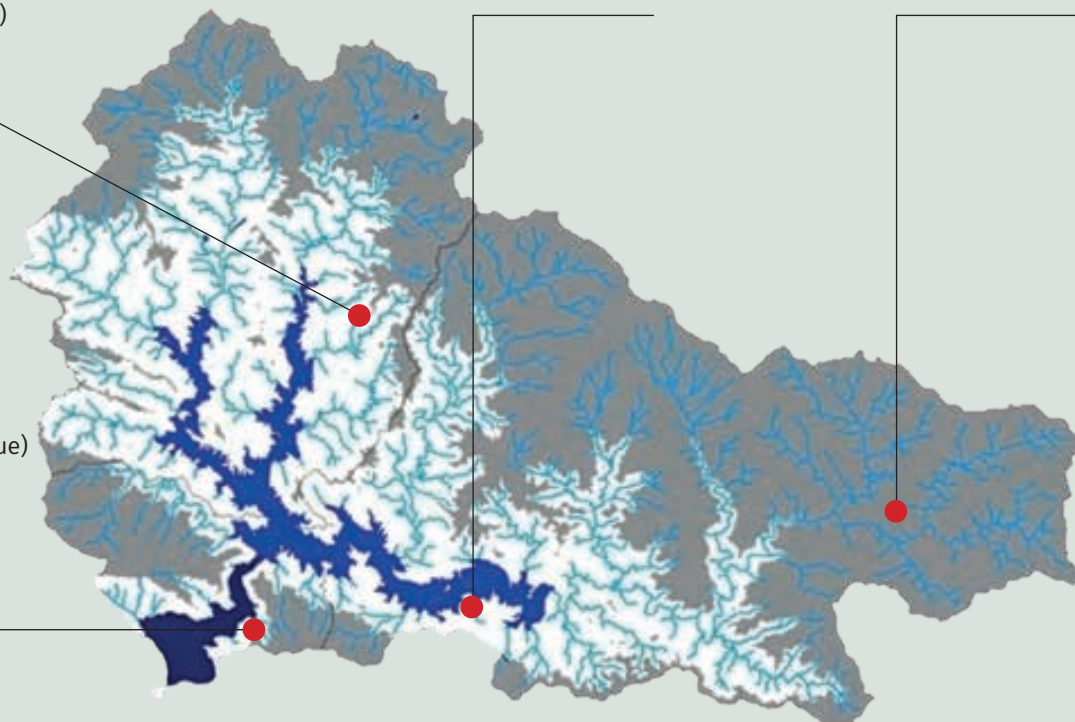
Piémont de la chaîne
> 150 m d'altitude

Ficus obliqua (banian blanc)
Codiaeum peltatum (croton)
Casuarina collina (bois de fer)

Zone 1

Zone d'influence de la marée
Eau saumâtre

Acanthus ilicifolius (houx aquatique)
Excoecaria agallocha
(palétuvier aveuglant)
Rhizophora stylosa
(palétuvier à échasse)
Hibiscus tiliaceus (bourao)



Ecolink-IAC-Siras

**Densités
et designs
de plantation
selon les strates
de végétation**

STRATE	RÔLE	DENSITÉ
Herbacée	Couverture de sol (vetiver, buffalo)	1 plant / 0,5 m ²
Arbustive	Réseau racinaire dense pour stabiliser	1 plant / 1 m ²
Arborée	Grand sujet enracinement profond	1 plant / 2 m ²

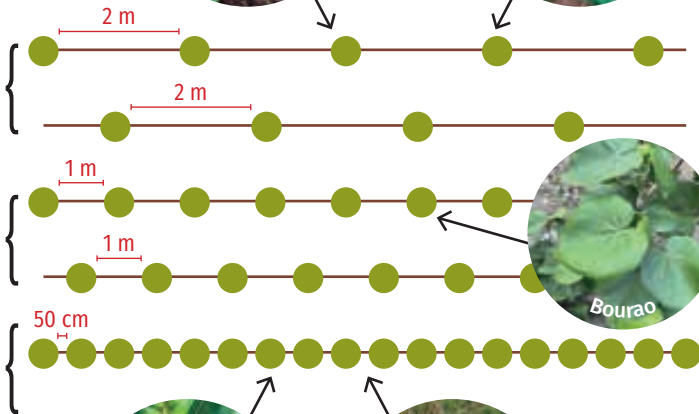


Exemple de design de plantation

Arrière-berge :
arbres espèces
championnes
et natives

**Berge ou avant
berge :** strate
arbustive,
espèces
championnes

Pied de berge :
strate herbacée
ou buissonnante



Mesures de soutien à la reprise et à la protection des plants



Hydro-rétenteur



Copeaux de bois



Aiguille de bois

- Favoriser les grands plants (lutte contre les espèces envahissantes)
- Utiliser de l'**hydro-rétenteur**
- Utiliser du paillage épais pour maintenir l'humidité et limiter l'enherbement (1 m² autour des arbres 10 et 15 cm d'épaisseur) :
 - **Copeaux de bois ou broyat** : durables, adaptés aux zones accessibles et drainées
 - **Paille** : simple à installer. À renouveler régulièrement
 - **Carton** : durable et très efficace contre les adventices, intéressant en cas d'entretien difficile et en périmètre irrigué
- Tuteurs solides pour les sujets de haute taille
- Protection des jeunes plants (mise en défens) contre la faune (bétail, cerfs, cochons)

2. ANTICIPER L'ENTRETIEN selon différents contextes

Les trois premières années seront déterminantes, particulièrement la 1^{ère} saison sèche et la 1^{ère} saison des pluies. Il est nécessaire d'effectuer des entretiens réguliers et de ne pas laisser la nature faire.

LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES (phase sensible)

→ **Surveillance et gestion** des espèces envahissantes (critique surtout si présence de lianes et d'herbe de guinée)



→ **Ajout de paillage** chaque année autour des plants



→ **Désherbage** (manuel ou mécanique selon l'accès et le matériel à disposition)



→ **Remplacement des arbres** en cas de mortalité



Ce volet peut s'avérer très chronophage. C'est pourquoi anticiper ce besoin d'entretien dans le design de chantier en fonction de la configuration du terrain, des moyens de l'agriculteur et des espèces envahissantes est essentiel.

À MOYEN/LONG TERME

- **Taille des branches basses et bois mort uniquement**
- **Maintien d'un couvert herbacé pour la stabilité (impératif pendant la période cyclonique)**
- **Élargissement éventuel de la bande tampon si la berge continue à s'éroder**



TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE : LES QUESTIONS À SE POSER AVANT DE SE LANCER

Assurer la transformation de leurs propres productions est le souhait de nombreux exploitants agricoles et pêcheurs. Mais avant de se lancer dans cette aventure, il est essentiel de structurer sa démarche en se posant quelques questions fondamentales, selon la méthode des 6M présentée ci-dessous.

1

Méthode : structurer son projet

- Quel processus suivre de la réception à la livraison ?
- Comment organiser les étapes de production ?
- Quel flux commercial envisager ?
- Quelles normes sanitaires respecter ?
- Quel calendrier adopter pour assurer la régularité de ma production ?
- Quel budget prévoir pour chaque phase du projet ?

2

Matériel : choisir les bons équipements

- Quels outils pour la découpe, la transformation, le stockage, le transport et la vente ?
- Le matériel est-il adapté à la capacité de production envisagée ?
- Comment garantir la qualité et la sécurité des équipements ?

3

Milieu : comprendre l'environnement de travail

- Quel est le meilleur emplacement pour l'atelier en fonction de la proximité des matières premières et des marchés ?
- Quelles sont les réglementations à respecter ?
- Quelle concurrence existe sur le territoire ?
- Comment gérer la saisonnalité des produits pour assurer une activité pérenne ?

4

Matière première, énergie et intrants : maîtriser les ressources

- Quelles matières premières seront utilisées et dans quelles quantités ?
- Comment gérer les emballages et le conditionnement ?
- Quels systèmes d'alimentation en eau et en énergie seront nécessaires ?

5

Main-d'œuvre : anticiper les besoins humains

- Qui fera tourner le site : moi, des salariés, des partenaires, des prestataires ?
- Ai-je le temps et les compétences pour transformer mes produits moi-même ?
- Quels budgets prévoir pour une embauche ?
- Comment identifier des partenaires ou des prestataires ?

6

Mutualisation : étudier les opportunités alentour

- Existe-t-il déjà un laboratoire proche de mon exploitation ?
- Quelles seraient les opportunités de sous-traiter la transformation de mes produits ?



« Se poser ces questions dès le départ permet d'anticiper les difficultés, d'optimiser les moyens, et d'élaborer un projet viable sur le long terme, souligne Pauline Meurlay, responsable du pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC. D'après un premier recensement réalisé avec l'Ifel-NC, il existe déjà de nombreux laboratoires de transformation agroalimentaire pour les fruits et légumes, dont certains pourraient être optimisés. La question de la mutualisation doit donc se poser, notamment au regard du risque économique lié à la création d'une nouvelle structure. »



Plus d'infos

Pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC
Tél. : 24 31 60 - devdurable@cap-nc.nc - cap-nc.nc

PRIM'Air : DE NOUVEAUX TESTS PRÉVUS CETTE ANNÉE

Lancé en 2025, le projet multi partenarial PRIM'Air (PRomotion et Innovation pour les Matières organiques et la qualité de l'Air) s'appuie sur plusieurs sites de démonstration où est testée, en conditions réelles, la substitution partielle de la fertilisation minérale par des fertilisants organiques. De nouveaux essais auront lieu cette année afin d'alimenter la production de références techniques, économiques et environnementales adaptées aux exploitations calédoniennes.



Le projet PRIM'Air, coanimé par la CAP-NC et Valorga, avec l'appui de la Technopole et de Metys, vise à promouvoir les bonnes pratiques de fertilisation organique et la santé des sols pour une agriculture plus durable en Nouvelle-Calédonie.



RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI

Le comité de suivi de PRIM'Air s'est réuni fin avril afin de dresser le bilan de la première année du projet et de partager les premiers résultats. Cette rencontre a également permis de discuter des perspectives 2026 et d'échanger sur les prochains tests à venir.

FICHE PRATIQUE

GESTION DE L'ENTREPRISE

→ Pour accompagner ses ressortissants dans la gestion de leur exploitation ou de leur entreprise, le pôle Appui aux ressortissants de la CAP-NC propose des fiches technico-économiques afin de mieux piloter ses activités.

La trésorerie, au cœur de la gestion quotidienne

1 - DÉFINIR LA TRÉSORERIE DE L'EXPLOITATION

La trésorerie traduit la capacité immédiate de l'exploitation à faire face à ses engagements financiers. Elle correspond à l'argent disponible en caisse et sur les comptes bancaires. Elle conditionne le paiement des charges, la continuité de l'activité et la capacité à faire face aux décalages entre dépenses et recettes.

2 - POURQUOI LA TRÉSORERIE EST UN ENJEU MAJEUR EN AGRICULTURE ?

En agriculture, les flux financiers sont souvent désynchronisés : les charges sont engagées en amont de la production, tandis que les recettes interviennent plus tard, parfois de manière saisonnière ou différée. Une gestion rigoureuse de la trésorerie permet d'identifier les périodes sensibles, d'ajuster ses décisions et de sécuriser le fonctionnement de l'exploitation dans la durée.

3 - LES OUTILS DE PILOTAGE DE LA TRÉSORERIE

Pour gérer efficacement sa trésorerie, il est nécessaire de s'appuyer sur des outils simples et adaptés au fonctionnement de l'exploitation.

Avant d'établir un budget de trésorerie, il est donc essentiel de construire un plan de production. Cet outil permet de situer dans le temps les périodes de production, de récolte et de vente, ainsi que les principales dépenses associées. Il constitue la base d'un prévisionnel cohérent et réaliste.

Le tableau de suivi de trésorerie complète cette approche. Il permet de visualiser, mois par mois, les encaissements et les décaissements, de suivre le solde disponible et de repérer les périodes de tension. Simple et indispensable, il peut être tenu sur papier, sur tableur ou via un logiciel, selon les besoins de l'exploitation.

→ Exemple d'un plan de production

PRODUCTION	NOMBRE DE PIEDS	DATE PLANTATION	DATE DE RÉCOLTE	RENDEMENT	UNITÉ	PRIX	PRODUCTION	CHIFFRE D'AFFAIRES
PASTÈQUE		JUIN	SEPTEMBRE	18 000	kg/ha	200 francs	80 %	2 880 000 francs
PASTÈQUE		JUILLET	OCTOBRE	18 000	kg/ha	180 francs	80 %	2 592 000 francs
PASTÈQUE		AOÛT	NOVEMBRE	18 000	kg/ha	160 francs	80 %	2 304 000 francs
TOMATES OLIVETTES	775	AOÛT	SEPTEMBRE OCTOBRE	0,8	kg/pied	350 francs	75 %	162 750 francs
BANANES	1050		MARS DECEMBRE	15	kg/régime	350 francs	85 %	4 685 625 francs
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL :								12 624 375 francs

→ Encaissement sur plan de trésorerie* (en francs)

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
PASTÈQUE								2 880 000		
PASTÈQUE									2 592 000	
PASTÈQUE										2 304 000
TOMATES OLIVETTES								81 375	81 375	
BANANES	468 563	468 563	468 563	468 563	468 563	468 563	468 563	468 563	468 563	468 563
ENTRÉES COMPTE BANCAIRE	468 563	468 563	468 563	468 563	468 563	468 563	468 563	3 429 938	3 141 938	2 772 563

* À compléter avec les dépenses pour en dégager le solde de trésorerie mensuel

→ POINT DE VIGILANCE

Le compte bancaire professionnel doit être distinct du compte personnel afin d'éviter toute confusion entre trésorerie, bénéfice et revenu. L'argent disponible sur le compte de l'exploitation n'a pas vocation à être assimilé directement à un salaire : il sert en priorité au fonctionnement de l'activité.

→ ASTUCE

Pour ne pas oublier certaines dépenses obligatoires, appuyez-vous sur le calendrier fiscal et social publié tous les deux mois dans la page consacrée aux indicateurs économiques de notre magazine. Il recense les principales échéances (cotisations, impôts, déclarations) et permet d'anticiper une partie des sorties de trésorerie. L'intégrer à votre suivi vous aide à éviter les imprévus et à mieux piloter votre activité.

La cellule économique de la CAP-NC vous accompagne dans l'élaboration ou la révision de vos prévisionnels de trésorerie, ainsi que dans l'analyse économique de votre exploitation.

↳ **Renseignement : Chambre d'agriculture et de la pêche**
Pôle Appui aux ressortissants - Tél. : 24 31 60 - poleressortissant@cap-nc.nc



INDICATEURS ÉCONOMIQUES

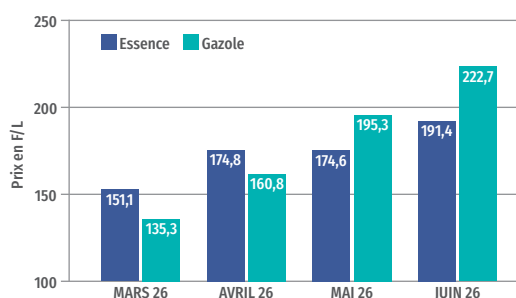
Hausse du prix du carburant : quels impacts pour l'agriculture calédonienne ?

1 - Situation économique et inflation Sources : Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Isee-NC

Le contexte de tension sur les marchés pétroliers est désormais bien installé. Dans un territoire fortement dépendant des importations, il se traduit par une hausse rapide des prix des carburants, avec un impact direct sur les coûts des activités professionnelles. Parallèlement, l'évolution des prix à la consommation reste irrégulière. Après une baisse en février et mars, ils progressent de 1,1 % en avril, principalement à cause de l'énergie dont les prix augmentent de 7,6 % sur un mois. Ce décalage s'explique par le fait que la hausse des coûts pèse d'abord sur les entreprises, qui en absorbent une partie afin de limiter l'impact sur les prix finaux, car, dans un contexte de marché contraint et de conjoncture économique dégradée, leur capacité à répercuter ces coûts reste limitée. Ces tensions devraient s'accroître dans les prochains mois.

2 - Évolution des prix du carburant en Nouvelle-Calédonie

Depuis mars 2026, les prix des carburants sont orientés à la hausse, avec une progression plus marquée du gazole. Cette évolution se traduit directement par une augmentation des charges pour les secteurs agricoles et de la pêche. Cette tendance devrait se poursuivre à court terme.



Sources : Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

3 - Impacts sur les grandes cultures et la pêche

→ GRANDES CULTURES

Dans les productions de maïs, squash et pomme de terre, le carburant intervient à toutes les étapes : travail du sol, semis, traitement, irrigation et récolte. L'irrigation représente la part la plus importante des consommations. La hausse des prix entraîne une augmentation directe des charges, renforcée par des effets indirects liés au transport et à la logistique.

→ PÊCHE

Le carburant constitue un poste central de la filière pêche. Son augmentation fragilise les équilibres économiques des entreprises et réduit leur capacité d'adaptation dans un contexte déjà contraint. À l'échelle de la filière, cette hausse accentue les tensions sur les coûts et fragilise l'activité dans son ensemble.

Conclusion

Dans un contexte d'inflation modérée mais orientée à la hausse, l'évolution des prix du carburant exerce une pression immédiate sur les coûts de production et fragilise les filières dépendantes à l'énergie. À mesure que ses effets se diffusent, les enjeux d'adaptation et de maintien de l'activité deviennent centraux.

Dans ce contexte, les acteurs du secteur, dont la CAP-NC, aux côtés des pouvoirs publics, sont pleinement mobilisés pour identifier des leviers d'accompagnement et soutenir les professionnels.



→ SMAG

(depuis le 1^{er} janvier 2026)

866 F/h
OU **150 684 F**
brut/mois (169 h)

→ Prix de l'énergie

juin 2026

Essence :
191,40 F/l

Gazole :
222,70 F/l

Gaz : 4 150 F
la bouteille T13



Le chiffre

+7,6 %

Les prix de l'énergie ont fortement augmenté en mars-avril 2026.

Source : Isee-NC

Catégories	Dates échéances	Actions	À savoir
Fiscal	30 juin 2026	Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'impôt sur les sociétés (IS)	Date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'IS clôturant au 28 février.
	15 juillet 2026	Impôt sur le revenu - Paiement du 2 ^e acompte	Cette échéance ne concerne que les personnes ayant payé plus de 30 000 francs d'impôt au titre de l'année précédente et qui n'ont pas opté pour le paiement par mensualisation.
	31 juillet 2026	Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'impôt sur les sociétés (IS)	Date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'IS clôturant au 31 mars.
Social	30 juin 2026	Règlement des cotisations employeurs	Cotisations et contributions du 2 ^e trimestre 2026

LA PMA, LEVIER DE MONTÉE EN COMPÉTENCE POUR LE MONDE AGRICOLE

Apprendre à utiliser, entretenir et réparer son matériel agricole : c'est l'objectif des formations proposées par la plateforme machinisme agricole de la CAP-NC. Des modules concrets, flexibles et adaptés aux réalités des professionnels.



« La plateforme de machinisme agricole est un service primordial pour nos ressortissants », assure Valérie Hanne, responsable de la formation à la CAP-NC. Entretien, conseils, soutien sur le matériel agricole, mais aussi lieu de formation. Cette année, plusieurs formations sont proposées par la PMA de Pouembout et de Maré et assurées par deux formateurs agréés Lorenzo Zinni et Léon Waute. La plus sollicitée concerne l'entretien, l'utilisation et la réparation des petits matériels motorisés. Elle permet d'apprendre à utiliser tronçonneuses, débroussailleuses, motoculteurs et autres outils utilisés par les agriculteurs, à les entretenir, à identifier la cause d'une panne et à la réparer. Des modules qui intéressent également des entreprises privées ou des collectivités. Particulièrement agile, la PMA adapte la formation en fonction des besoins réels du client. Ainsi, pour la province Nord, la formation dure trois jours avec l'accent mis sur la manipulation en sécurité des outils. Une société privée va plutôt opter pour une formation dense sur une journée, et pour les stagiaires du CAPa Jardinier paysagiste de la CAP-NC, Léon Waute se déplace à Numbo durant cinq jours pour une formation complète et qui « rentre dans leurs évaluations pour l'obtention de leur diplôme », précise Valérie Hanne.

PRÉVOIR, FINANCER, UTILISER

La PMA propose aussi des formations sur du matériel plus complexe, comme les tracteurs et autres outils dédiés à l'agriculture. Ainsi, Lorenzo Zinni accompagne régulièrement les stagiaires du RSMA à la conduite du tracteur et des outils attelés, pendant deux semaines : comment conduire et atteler un tracteur en toute sécurité, comment entretenir le matériel ou optimiser les réglages des outils et connaître l'action de chacun d'entre eux pour mieux les sélectionner en fonction de ses besoins... La plateforme de Pouembout assure également trois modules de formation pour le compte du CFPPA*, qui peuvent être suivis indépendamment de tout parcours de formation par une personne désireuse de se lancer dans l'agriculture. Il est question de la mécanisation des cultures de plein champ ou des cultures pérennes. Le formateur aborde des questions clés : comment choisir le bon matériel en fonction de ses besoins, comment préparer le sol et avec quels outils, comment financer son matériel... Des conseils pour bien entretenir sa tronçonneuse à l'élaboration d'un plan d'investissement sur du gros matériel agricole pour lancer une exploitation, la PMA peut répondre à toute sorte de demande.

* Centre de formation professionnel et promotion agricole

Nouvelles compétences

Le formateur de la PMA de Maré, Léon Waute, a suivi une formation autour des moteurs hors-bord des bateaux de pêche, début mai. Cette nouvelle compétence lui permettra ainsi d'organiser des journées techniques sur cette thématique et de proposer des formations et des ateliers ouverts. De son côté, Lorenzo Zinni propose une formation personnalisée pour accompagner les agriculteurs qui se lancent dans la géolocalisation de précision sur leurs parcelles.



« La plateforme de machinisme agricole est un service primordial pour nos ressortissants. »

Et les journées techniques ?

La CAP-NC organise également des journées techniques à la demande des provinces ou au service de projets particuliers. Cette approche allégée permet aussi de transmettre savoirs et compétences et est souvent plébiscitée par les agriculteurs.



Service Formation de la CAP-NC
Tél. : 24 31 69 / 24 63 74
formation@cap-nc.nc

Antenne de la PMA à Pouembout
Tél. : 47 30 46 / 75 72 52
lzinni@cap-nc.nc

Antenne de la PMA à Maré
Tél. : 45 13 12 / 94 61 32
lwaute@cap-nc.nc

→ VOS PROCHAINES FORMATIONS - JUIN À SEPTEMBRE 2026

CERTIPHYTO-NC (obligation réglementaire)					
THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE ?
CERTIPHYTO-NC 1	23 juin	Bourail	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui
	1 ^{er} juillet	Nouméa			
	8 septembre	La Foa			
CERTIPHYTO-NC 3	Sessions pour le renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement : 16 juin à Pouembout, 17 juin à Voh, 18 juin à Bourail, 28 juillet à Nouméa, 22 septembre à Nouméa		2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui
	Sessions pour le renouvellement formation + évaluation : 16 juin à Pouembout, 18 juin à Bourail, 22 septembre à Nouméa		1 jour		
	10, 11 et 17 juillet	Voh	3 jours		
	21, 22 et 28 juillet	Nouméa			
CERTIPHYTO-NC 4	Session pour le renouvellement formation + évaluation : 30 juin et 1 ^{er} juillet à Bourail		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui
	22, 23, 28 et 29 juillet	Nouméa	4 jours		
	11, 12, 18 et 19 août	Nouméa			
	25, 26 août, 1 ^{er} et 2 septembre	Pouembout			

Sous réserve de modification des dates et lieux - mai 2026

Pour vous inscrire aux formations CERTIPHYTO-NC, contactez le service formation de la CAP-NC : tél. 24 63 74 - formation@cap-nc.nc
 La CAP-NC propose des formations Certiphyto-NC de recyclage. Inscriptions auprès du service formation. Pour rappel, le délai admissible pour le renouvellement NC3 et NC4 est de 6 mois après la date de fin de validité. Au-delà, les participants devront suivre à nouveau une session initiale pour obtenir leur Certiphyto.

LES OFFRES DE FORMATION DU CFPPA

Les formations du CFPPA sont ouvertes aux particuliers, exploitants agricoles, salariés, entreprises, associations... Elles peuvent être organisées sur l'ensemble du territoire. Les dates des sessions seront précisées dès que les inscriptions seront suffisantes.

Le catalogue des formations est consultable en ligne et précise les thématiques, déroulés, contenus et tarifs de chaque formation.

Les thématiques proposées sont les suivantes :

- Apiculture
- Productions végétales de plein champ et hors sol
- Entretien de la fertilité des sols
- Tracteur et agroéquipements
- Utilisation et entretien des petits matériels agricoles
- Revégétalisation
- Certiphyto : initial et renouvellement
- Lutte agroécologique contre les bioagresseurs

Il est à noter que l'expertise en ingénierie de formation du CFPPA permet de proposer d'autres formations professionnelles, en lien avec vos besoins spécifiques.

Contactez-nous ! Nous étudierons ensemble vos demandes.

Pour consulter le catalogue, rendez-vous sur :
heyzine.com/flip-book/2ddf5a4ebd.html

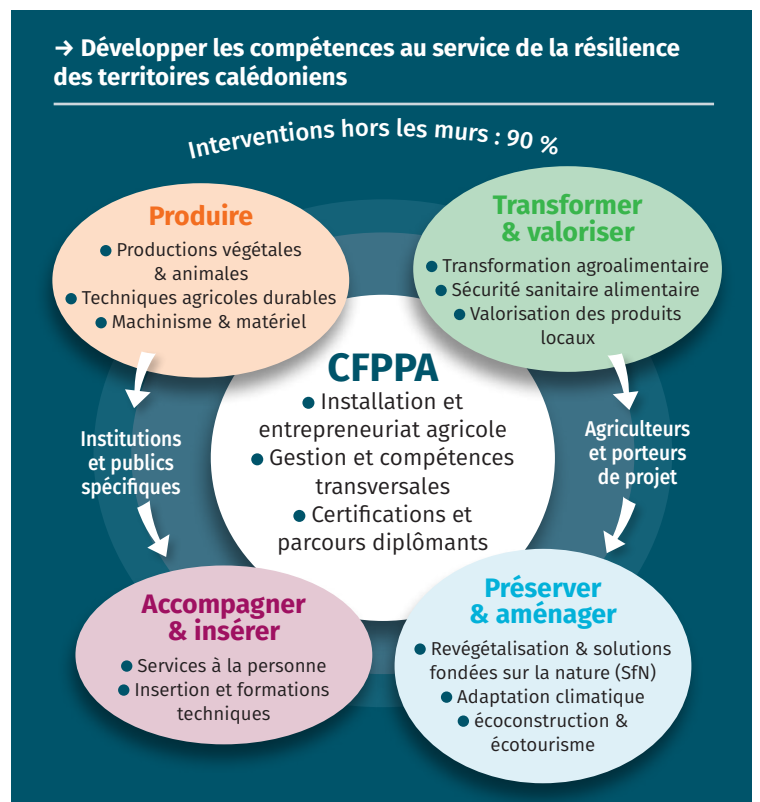
Renseignement et inscription :

Antenne Sud CFPPA :

cfppa-sud.epn-nouvelle-caledonie@educagri.fr

Antenne Nord CFPPA :

cfppa-nord.epn-nouvelle-caledonie@educagri.fr



ANIMAUX À VENDRE

À vendre cheptel race charolaise, tout âge. Visible sur Ouaco.
Tél. : 96 34 08

Poussins fermiers cou nu, à partir de 3 semaines et plus selon disponibilités, livraison gratuite sur Koné et Pouembout. Les poussins de Tamaon
Tél. : 77 15 95

Visibles à la ferme La butineuse au Mont-Dore, lapins races diverses, 2 000 F/l'unité. **Tél. : 86 41 38**

Lot de génisses (une vingtaine), race charolaise croisée brahman, Boulouparis. **Tél. : 77 51 60**

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sénépol-Limousin Charolais.
Tél. : 79 85 50

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouaménié, Boulouparis. 11 têtes. Prix : 1 500 000 F.
Tél. : 99 40 40 ou 82 70 37

ANIMAUX RECHERCHE

Cherche à l'achat un lot de bouvillons.
Tél. : 78 97 15

Cherche à échanger bouc reproducteur âgé de 5 ans (beau poil, gentil, cornes retournées vers l'intérieur) contre un autre bouc reproducteur visible sur Karikaté Païta. **Tél. : 79 93 84**

MATÉRIEL À VENDRE

NOUVEAU Dingo mini diggers, moteur diesel Caterpillar. Fourni avec différents accessoires adaptés. Largeur: 1,10 m, idéal pour les aménagements de jardin. Bon état général, pneus neufs, révision faite. Visible à Dumbéa-sur-mer. Prix : 3 MF
Tél. : 777 827

NOUVEAU Dingo mini diggers, moteur essence Honda. Fourni avec différents accessoires adaptés. Largeur: 1,10 m, idéal pour les aménagements de jardin. Bon état général, pneus neufs, révision faite, batterie neuve. Visible à Dumbéa rivière. Prix : 2,6 MF
Tél. : 777 827

NOUVEAU 2 rouleaux (jamais installé) de revêtement géomembrane Firestone PondGard EPDM. Conçu pour lac artificiel, réserve d'eau d'irrigation, plan d'eau, étangs... Dimensions : 6,10 m largeur x 30,10 m longueur et 1,02 mm épaisseur.
Tél. : 51 95 46

NOUVEAU Structure de serre agricole en acier galvanisé. Jamais montée. Dimensions : 9,6 m large x 40 m longueur (soit 384 m²)
Tél. : 51 95 46

3 chambres de culture hydroponique aménagées, acquises en 2023, format conteneur 40" : éclairage, régulation climatique et solutions nutritives. Usage maraîcher : salades, petits légumes, micro-pousses... Prix : 8 MF par machine (prix négociable). Chambre froide positive/négative Reefer 20" d'occasion : Prix : 1 M F.
Tél. : 51 36 58 - henri@yana.nc

Pailleuse distributrice de balles rondes de marque Sitrex, capacité 2 BR, goulotte orientable à 300°. Prix : 1 MF. **Tél. : 77 14 66**

Semoir maïs Monosem pneumatique 6 rangs, à réviser. Prix : 300 000 F. Installation de séchage et stockage pour maïs, à démonter. Prix 2 MF. 2 pivots d'irrigation Otech (7 et 4 travées). Prix : 1,5 MF pièce.
Tél. : 75 97 98

1 Nissan Patrol benne basculante équipé bull bar treuil side step, série 291 000 NC, 183 000 km peu évolutif, embrayage neuf, entretien régulier par garagiste, visible sur Nouméa. Prix 3,5 MF. **Tél. : 84 80 57**

Vente engins occasion. Gerbeur : pramac GX 12/25, puissant, fiable, conduite latérale maniable et stable. Charge 1 200 t - hauteur de levage 2,75 m. Autonomie 3 h. Prix : 600 000 F. Élévateur thermique / Model GP 15, série 3 AP 20254. Charge 1,5 t. Prix : 600 000 F. champispouss@gmail.com

Cuve métal 18 m³ sur bac rétenteur. Prix : 180 000 F.
Tél. : 85 63 79 / 78 12 08

Plumeuse volaille 30d semi-pro très peu servie. Valeur neuve : 84 900 F.
Tél. : 51 83 03 - agripro.nc@gmail.com

Structure serre agricole en acier galvanisé, acquise en 2012, 9,6 m de large par 40 m de long (384 m²). N'a jamais été montée.
Tél. : 51 95 46

Cuve en polyéthylène, 5 000 litres, visible sur Farino. Prix : 200 000 F.
Tél. : 79 27 03

MATÉRIEL RECHERCHE

Extracteur miel 4 cadres ou centrifugeuse et accessoires divers d'occasion.
Tél. : 84 40 74 - barri.fel@gmail.com

Recherche boîtier de gyro, marque Berents 1,80 m. **Tél. : 78 79 57**

TERRAINS À VENDRE

À vendre terrain agricole à Moindou, superficie 1,62 ha, arboré, bananeraie et irrigué. À visiter.
Tél. : 71 92 47 - rudydilo@gmail.com

À vendre propriété de 2,92 ha à Kaala-Gomen avec maison F3 +terrasse, 1 élevage avicole de 16 parcs sur 1000 m² avec 400 volailles, couveuse de 350 œufs et poussinière équipée de cages et volières. 1 verger de 250 arbres fruitiers irrigués et automatiques. 1 serre équipée culture hors sol de 25 x 6 m et une serre de 15 x 5 m en pépinière arbres fruitiers. 1 stock de porte-greffes agrume d'environ 3 000 plants et environ 150 plants greffés à la vente. Céder à 32 MF.
Tél. : 97 31 58 / 75 38 30

À vendre à la Tamoia Païta terrain de 1,7 ha + maison d'habitation + exploitation agricole (forage avec pompe électrique, panneaux solaires, batterie, arbres fruitiers). Prix : 45 MF.
Tél. : 94 82 86 - jltamoia@hotmail.fr

À vendre terrain de 8,77 ha à Bourail Boghen, arboré, clôturé, eau, électricité, forage, téléphone, internet. Prix : 49 MF.
Tél. : 98 00 35 - mailnoumea@mls.nc

À vendre à Moindou belle propriété giboyeuse de 14,60 ha en partie boisée. Bordée par la rivière, constituée de plaine, sensiblement inclinée. Terre à 80 % cultivable et bénéficiant d'une servitude. Terrain non viabilisé, possibilité de forage. Prix : 30 MF. **Tél. : 71 01 41**

TERRAINS LOCATION

1 terrain nu de 3 ares environ à 20 000 F/mois et 1 terrain nu de 5 ares environ à 30 000 F/mois.
Tél. : 76 43 59 - abeille@lagoon.nc

Terrain de 3 ha sur Moindou pour agriculture ou élevage.
Tél. : 79 98 09 / 74 27 14

TERRAINS RECHERCHE

Recherche 10 ha irrigables pour cultures maraîchères.
Tél. : 76 19 84 - dgodillot@free.fr

Recherche location d'un terrain de chasse pour trois (300-400 ares) avant La Foa.
Tél. : 86 68 68 - a.polizzi@mls.nc

VÉGÉTAUX À VENDRE

Plants de poingo, origine vitoplants locaux. Prix 1 350 F, tarif dégressif en fonction des quantités.
Tél. : 75 52 12 - aclkabar@gmail.com

Pieds de santal en pot de 500 ml, 1, 2 ou 3 litres. **Tél. : 79 76 43**

Compost 100 % végétal à enlever à La Foa, tarifs dégressifs
Tél. : 70 83 10 ou 73 35 10

Balles rectangulaires Rhodes Grass petit format, Pangola Grass ou tout-venant en stock ou sur commande,

toute l'année, Prix : à partir de 500 F.
Tél. : 76 35 12

Bottes de foin rondes, La Foa.
Tél. : 86 80 99

Bottes de foin de 230 kg à 6 000 F.
Tél. : 77 67 45

Plants d'agrumes greffés variés, Prix : 1 800 F. Plants citrons 4 saisons non greffés, Prix : 1 500 F.
Tél. : 95 14 74

Visible à la ferme de Koligoh. Diverses plantes 2 000 F/plant : rosiers, arbres fruitiers (avocatiers, manguiers, corossoliers, pommes kanak...)
Tél. : 47 67 25 à partir de 18 h

DIVERS

Stage d'initiation à l'apiculture de 4 jours, répartis sur 2 week-ends jusqu'en mai 2026. Formation permettant d'accéder au module perfectionnement du CPA. Tarif forfaitaire : 35 000 F/personne. Lieu : Mont-Dore Possibilité de formation thématique à la journée, devis à la demande. Contact : mayaflo@mls.nc

Don de papier broyé gratuit par les Archives de la Nouvelle-Calédonie. Idéal pour le paillage ou autre utilisation agricole. Volume disponible : 20 tonnes/mois.
Tél. : 73 15 26

Vend 2 canots fibre 5,50 m de long dont un submersible. Prix : 50 000 F, le canot. Visible sur Magenta.
Tél. : 92 06 18

Recherche une ânesse pour achat ou saillie sur Karikaté
Tél. 79 93 84 - Philippe Courtot

Pinus à couper. Faire offre à la pépinière, Dumbéa. Renseignements Serge Toyon :
tél. 92 06 18

À vendre os calcinés, idéal pour permaculture/maraîchage. Par 10 : sac 25 kg / 800 F, Dumbéa.
Tél. : 78 28 84

Prestation d'espaces verts : élagage, terrassement, zones : Bourail, Koné, La Foa.
Tél. : 74 63 40 / 75 19 33 - Franck Robelin

Fumier de poules pondeuses 100 % naturel, sac 25 L/800 F. Disponible sur Bourail ou possibilité de livraison.
Tél. : 50 52 84

À vendre rejets de bananier origine vitro, plants pour professionnels, Prix : 800 F l'unité.
Tél. : 77 94 03



COMMENT TRANSMETTRE VOTRE ANNONCE

Flashez ce QR code

Remplissez le formulaire en ligne et envoyez-le à accueil@cap-nc.nc

Chaque annonce sera publiée dans 3 parutions à suivre de *La Calédonie agricole*. Le contenu de chaque annonce engage la seule responsabilité de leur auteur.

Je m'abonne • pour 6 numéros soit 1 200 F
La Calédonie agricole • pour 12 numéros soit 2 200 F

Merci de retourner le coupon accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la CAP-NC

Nom Prénom

N° de la carte agricole et de la pêche

ENERGIE MAX

**UN MAX D'ÉNERGIE
EN TOUT TEMPS, EN TOUS LIEUX**

POMPES DE RELEVAGES SOLAIRES

200 L/h à 60 m³/h • 1 m à 300 m HMT



INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Sites isolés et autonomes avec batterie lithium

Maisons raccordées réseaux avec ou sans batterie lithium



**GARANTIE
10 ANS**

☎ 28 74 60 • ✉ contact@energiemax.nc

📘 Energie MAX



AgriPro'Sud

Des services en ligne dédiés
aux professionnels du monde agricole

province-sud.nc/agriprosud

La province Sud vous propose en 1 clic :



FORMATION ET
ACCOMPAGNEMENT
TECHNIQUE



ACCOMPAGNEMENT
AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



VALORISATION DES
COMPÉTENCES



RÉGLEMENTATION

Direction du développement durable des territoires (DDDT)

Nouméa : 20 34 00 | Païta (à Port-Laguerre) : 20 39 50 | La Foa : 20 39 20 | Bourail : 20 39 00

«Penser proximité, agir durablement.»

